

**Rapport de la réunion du Groupe de travail  
sur les technologies de déclaration en ligne (WG-ORT)**  
*(en ligne, 10-11 février 2026)*

**1. Ouverture de la réunion**

Le Secrétaire exécutif de l'ICCAT, M. Camille Jean Pierre Manel, a ouvert la réunion et souhaité la bienvenue à tous les participants à la Réunion du Groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne (WG-ORT) en rappelant que le Secrétariat de l'ICCAT se tenait à leur disposition pour contribuer au succès de cette réunion. Le Secrétaire exécutif a remercié l'équipe d'interprètes pour leur travail au cours de cette réunion complexe et hautement technique, ainsi que le Président du WG-ORT, le Dr Bryan Keller, pour son engagement et son rôle de chef de file. Le Dr Keller a remercié le Secrétaire exécutif, tous les participants ainsi que le Secrétariat de l'ICCAT pour son soutien. Le Président a également remercié l'équipe du Système intégré de gestion en ligne (IOMS) pour avoir préparé les débats de la réunion, ainsi que pour son travail acharné et constant visant à faire progresser le développement de l'IOMS. Le Secrétariat exécutif et le Président du WG-ORT ont tous deux souligné le rôle clé de ce Groupe dans la gestion du développement de l'IOMS.

**2. Désignation du rapporteur**

M. Carlos Palma a été désigné comme rapporteur pour la réunion. Le Président l'a remercié d'avoir accepté à nouveau cette fonction.

**3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des sessions**

Après une brève discussion, l'ordre du jour de la réunion a été adopté avec quelques modifications mineures et figure à l'**appendice 1**. La liste des participants est jointe à l'**appendice 2**.

Le Secrétariat a rappelé que la [circulaire n° 0309/2026 de l'ICCAT](#) annonçait la tenue de la réunion en ligne de deux jours du WG-ORT de 2026. Le Président, avec le soutien du Secrétariat, a également informé les participants des modalités et de la logistique de la réunion, notamment des informations disponibles dans le dossier partagé de [NextCloud](#) contenant tous les documents du WG-ORT pour la réunion en cours (dossier 2026) ainsi que toutes les ressources utilisées lors des précédentes réunions du WG-ORT, depuis 2021. Le Président a également rappelé que la réunion était enregistrée et qu'elle bénéficiait d'une interprétation dans les trois langues officielles de l'ICCAT.

Le Président a remercié le Japon d'avoir présenté le document « Quelques observations sur l'amélioration des spécifications de l'IOMS », contenant des suggestions pertinentes visant à améliorer l'IOMS à long terme, en précisant que ce document serait examiné en détail au titre du point 5.2 de l'ordre du jour.

**4. Examen de la réglementation de l'ICCAT ayant des implications sur le mandat du Groupe de travail**

Le Président a brièvement passé en revue les mesures de l'ICCAT ayant une incidence sur le mandat du WG-ORT et a indiqué qu'aucun changement majeur n'avait été apporté lors de la 29e réunion ordinaire de la Commission (17-24 novembre 2025, Séville, Espagne). La réglementation actuelle de l'ICCAT ayant des implications pour le WG-ORT est la suivante :

- [Recommandation de l'ICCAT concernant l'élaboration d'un système de déclaration en ligne \(Rec. 16-19\)](#) Cette mesure établit la création et le mandat du WG-ORT concernant le développement de l'IOMS.
- [Recommandation de l'ICCAT visant à poursuivre l'élaboration d'un système de déclaration en ligne intégré \(Rec. 21-20\)](#) . Cette mesure renforce le mandat du WG-ORT en consolidant le travail intersessions et permet un processus décisionnel plus souple et plus autonome pour la mise en production de nouvelles fonctionnalités.

Le Président a évoqué les avantages que ces mesures ont apportés ces dernières années en rationalisant le développement de nouveaux modules de l'IOMS. Le Président a également rappelé que, dans le but de remplacer la [Recommandation de l'ICCAT sur l'application du système intégré de gestion en ligne \(Rec. 22-17\)](#), une nouvelle Recommandation a été adoptée par la Commission lors de sa réunion annuelle de 2024 afin de répondre aux besoins de flexibilité du WG-ORT pour la mise en service des modules IOMS récemment achevés, destinés à la gestion des données d'application et des données statistiques :

- [Recommandation de l'ICCAT sur l'application du système intégré de gestion en ligne \(Rec. 24-17\)](#). Aux termes de cette mesure, les CPC sont tenues d'enregistrer au moins un utilisateur dans l'IOMS. De plus, à mesure que de nouveaux modules seront développés dans l'IOMS, les CPC devront transmettre les informations pertinentes en utilisant les modules IOMS dédiés dès qu'ils seront disponibles.

Cette Recommandation offre à l'IOMS suffisamment de souplesse pour mettre en production de nouveaux modules dès qu'ils sont disponibles. De plus, il n'est pas nécessaire d'adopter une nouvelle Recommandation chaque année lorsqu'un nouveau module IOMS est prêt. Le Président a rappelé le déroulement des étapes (développement, tests, formation, mise en production, période expérimentale de présentation, présentation obligatoire) menant à la mise en service d'un nouveau module IOMS, chacune de ces étapes étant assortie de dates (ou de délais) précis, tels que décrits dans le plan de travail du WG-ORT.

## 5. Mise à jour de l'état d'avancement du Système intégré de gestion en ligne (IOMS)

Le Président a présenté cette section en rappelant au Groupe que le « Rapport de situation de 2025 du Groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne (WG-ORT) » (contenu à l'appendice 2 de l'annexe 9 du [Rapport de la période biennale 2024-2025, IIe partie \(2025\), Vol. 1](#)) a été présenté au Comité d'application (COC) par le Président du WG-ORT lors de la 29e réunion ordinaire de la Commission. Ce rapport de synthèse résume les activités du WG-ORT réalisées au cours de l'année 2025.

Le Président a félicité le Secrétariat pour la préparation du projet de document « Système intégré de gestion en ligne de l'ICCAT (IOMS) : aperçu, développement et situation actuelle » destiné à devenir un nouveau document « évolutif » reprenant l'ensemble des principales réalisations de l'IOMS au fil du temps. Son objectif est de simplifier et d'optimiser la mise à jour du statut de l'IOMS décrite dans cette section, en y ajoutant progressivement toutes les réalisations achevées, ce qui évitera de devoir les décrire chaque année.

### 5.1 Examen de la situation actuelle et des progrès réalisés en 2025

Le Secrétariat a présenté un résumé des principaux objectifs de l'IOMS, ainsi que de ses spécifications et de son modèle de développement. L'IOMS a pour objectif de centraliser et de gérer la quasi-totalité des exigences de déclaration des données de l'ICCAT. Une architecture modulaire a été adoptée en s'appuyant sur des technologies modernes et fonctionnant sur une infrastructure cloud évolutive (récemment mise à niveau pour accroître la flexibilité et l'évolutivité). Pour atteindre les objectifs de l'IOMS, trois environnements de travail ont été créés et sont aujourd'hui pleinement opérationnels. L'environnement de développement est réservé à l'équipe IOMS et sert à développer de nouveaux modules et à améliorer les fonctionnalités existantes de l'IOMS. L'[environnement de sandbox](#) destiné à la formation et à la mise à l'essai des nouvelles fonctionnalités au préalable, est accessible à tous les utilisateurs de l'IOMS. Enfin, l'[environnement de production](#) est l'endroit où sont gérées toutes les données officielles fournies par les CPC à l'ICCAT. Le Secrétariat a rappelé que le WG-ORT recommande systématiquement aux utilisateurs de l'IOMS de se familiariser avec l'environnement de test et d'y effectuer des exercices autant que possible avant de passer à l'environnement de production de l'IOMS.

Le Secrétariat a présenté un bref aperçu historique des avancées de l'IOMS depuis la création du WG-ORT en 2016 (cf. [Rec. 16-19](#)) jusqu'à la quatrième phase de développement, en cours et presque achevée (pour plus de détails, voir le plan de travail du WG-ORT à la section 11). Ce résumé, qui présente un aperçu historique des principales réalisations de l'IOMS, sera désormais mis à jour en continu par le Secrétariat de l'ICCAT dans le document « évolutif » « Système intégré de gestion en ligne de l'ICCAT (IOMS) : aperçu, développement et situation actuelle » à mesure que de nouveaux progrès seront réalisés. Cette approche permet de simplifier et de raccourcir le rapport annuel sur l'état d'avancement de l'IOMS publié dans cette section, en transférant dans ce document les passages descriptifs répétitifs. Par conséquent, dès à présent,

l'ensemble des réalisations historiques de l'IOMS (depuis la phase de prototypage jusqu'aux progrès accomplis à chaque étape) peut être consulté dans ce document évolutif, qui sera ultérieurement publié et mis à jour en continu sur le site web de l'ICCAT ([page web dédiée à l'IOMS](#)). Le Président et le Groupe ont salué cette initiative.

Les progrès réalisés au cours des phases 1, 2 et 3 ainsi que de la première année de la phase 4 (biennal : du 1er juin 2024 au 31 mai 2026) figurent dans le document « Système intégré de gestion en ligne de l'ICCAT (IOMS) : aperçu, développement et situation actuelle ». Au cours de l'année 2025, les travaux de développement se sont concentrés sur la finalisation des modules de gestionnaire de navires (sans l'intégration UN/FLUX) et gestionnaire de formulaires, qui ont tous deux été mis en production le 1er août 2025. Par ailleurs, quatre nouveaux modules étaient également en pleine phase de développement : Gestionnaire de ports, gestionnaire des feuilles de contrôle pour les requins et les istiophoridés, gestionnaire de T1NC (prises nominales de la tâche 1), gestionnaire de COCT (tableaux d'application). Le gestionnaire de ports est presque terminé. Les trois autres modules restants nécessiteront un travail supplémentaire. L'intégration de l'UN/FLUX dans le module de gestionnaire des navires a été reportée, car elle nécessite des tests approfondis avant d'être mise en production.

Tout au long de 2025, un travail continu a été mené afin de garantir la stabilité et l'utilisation efficace de l'IOMS. Cela comprend les tâches de maintenance de l'IOMS (correction de bogues, optimisation, améliorations fonctionnelles mineures), ainsi que l'assistance continue aux utilisateurs (Secrétariat et CPC) par le biais d'ateliers du WG-ORT et de sessions de formation individuelles destinées aux CPC.

Enfin, le Secrétariat a fourni des données statistiques sur l'utilisation de l'IOMS, notamment en ce qui concerne les activités liées à la soumission des rapports annuels pour les cinq années en production (2021 à 2025). Dans l'ensemble, elles montrent une amélioration au fil du temps. En résumé, ces statistiques indiquent que :

- Depuis 2023, toutes les CPC de l'ICCAT ont des utilisateurs enregistrés dans l'IOMS (conformément au paragraphe 1 de la [Rec. 22-17](#)).
- Tendance à l'amélioration en vue d'atteindre l'exhaustivité totale des deux sections du rapport annuel (S3P1 : Section 3/Partie 1 consacrée aux statistiques ; S3P2 : Section 3/Partie 2 (relative à l'application), transmises via l'IOMS entre 2021 et 2025 pour les CPC de l'ICCAT (57 à 58 au total). Plus spécifiquement :
  - S3P1 (statistiques) : de 72 % en 2021 à 77 % en 2025
  - S3P2 (application) : de 70 % en 2021 à 85 % en 2025
- Outre l'augmentation constante indiquée ci-dessus, le soutien direct fourni par le Secrétariat pour télécharger et corriger les deux sections du rapport annuel (S3P1 et S3P2) a diminué progressivement de 2021 (40 % des CPC) à 2025 (<5 % des CPC).
- Une dizaine de CPC ont encore des difficultés à élaborer et à fournir les deux sections du rapport annuel (période 2021-2025).

Les indicateurs statistiques ci-dessus (détaillés dans le **Tableau 1**. Nombre de rapports annuels de 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025 stockés dans l'IOMS par catégorie (S3P1 : Statistiques, S3P2 : Application), taux d'achèvement (0% à 100%), soutien du Secrétariat (Oui/Non), et statut en attente. Le nombre total de rapports annuels attendus est passé de 57 (53 CP – Parties contractantes + 4 NCC – Parties non contractantes coopérantes) entre 2021 et 2024 à 58 (soit 1 CP supplémentaire). Le champ "Remarques" indique les sections du rapport annuel qui ont été entièrement complétées et soumises ("version finale OK ») ou non (complètes mais en mode projet, incomplètes mais soumises, et incomplètes et en mode projet). Les trois derniers cas nécessiteront un travail conjoint des CPC et du Secrétariat.) montrent de bons progrès au cours des cinq dernières années. Toutefois, des difficultés subsistent pour certaines CPC (soumissions en attente incluant des sections incomplètes et complètes). Le Secrétariat s'engage à analyser chaque cas et à contacter les CPC pour résoudre les problèmes constatés.

Le Secrétariat a indiqué qu'il travaillait également à l'élaboration d'indicateurs statistiques similaires pour tous les modules IOMS en cours de développement, dans le but d'identifier les faiblesses fondamentales et d'en informer le WG-ORT (comme détaillé ci-après dans les sous-sections correspondantes).

Outre le développement habituel de l'IOMS, qui comprend l'adaptation et la conception des bases de données utilisées par chaque module, le Secrétariat travaille également à la standardisation des formulaires restants de l'ICCAT (seuls 16 sur plus de 60 sont standardisés) en vue de leur intégration dans l'IOMS.

Le Secrétariat a indiqué que la répartition du temps consacré aux trois principales activités de l'IOMS est conforme aux prévisions ou en bonne voie. Le soutien apporté aux utilisateurs de l'IOMS (CPC et Secrétariat) est proche de l'objectif de 30 %. La maintenance de l'IOMS (corrections de bogues et améliorations mineures du code existant) représente environ 40 %, soit un peu plus que l'objectif fixé à 30 %. Le développement du nouvel IOMS (nouveaux modules et améliorations fonctionnelles majeures) est achevé à environ 30 %, ce qui est inférieur à l'objectif de 40 %. Le Secrétariat estime que, dans une perspective à long terme, le nouveau développement de l'IOMS devrait, à terme, représenter environ 50 % du temps de partage consacré à l'IOMS.

Le Président a félicité l'équipe de l'IOMS pour l'impressionnant volume de travail accompli en 2025, soulignant que l'assistance aux utilisateurs de l'IOMS fournie par le Secrétariat s'ajoute aux nouvelles tâches de développement et de maintenance, et que ces trois activités sont tout aussi importantes les unes que les autres et se complètent mutuellement.

Une CPC a demandé des précisions sur la tâche de maintenance de l'IOMS, qui représente environ 40 % du temps alloué. Le Secrétariat a indiqué que cela couvre toutes les activités liées au code IOMS existant en production (correction de bogues, optimisation du code, refactorisation du code en raison des nouvelles versions des logiciels et des technologies utilisées par l'IOMS, ainsi que des améliorations mineures visant à optimiser l'expérience utilisateur) et comprend la maintenance et l'amélioration de l'infrastructure IOMS déployée (évolutivité des serveurs cloud, orchestration des services, etc.), comme ce fut le cas lors de la récente migration de l'infrastructure de l'IOMS de RACKSPACE vers AZURE (qui utilise désormais [Kubernetes](#) pour orchestrer et automatiser les déploiements). Dans l'ensemble, l'équipe de développement de l'IOMS effectue régulièrement des tests et des refactorisations du code, comme ce fut le cas lors d'une récente mise à jour du code (refactorisé pour fonctionner avec les nouvelles versions logicielles), afin d'améliorer les temps de réponse et les performances globales de l'IOMS.

On a également demandé de plus amples explications concernant l'assistance aux utilisateurs de l'IOMS (30 % du temps de travail). Le Secrétariat a précisé qu'il chapeautait l'ensemble des initiatives de renforcement des capacités concernant tous les utilisateurs enregistrés dans l'IOMS (les CPC et le personnel du Secrétariat). Il existe plusieurs types de formation. Sous la forme d'ateliers intersessions organisés chaque année par le WG-ORT (participants inscrits), de demandes de formation spécifiques émanant de chaque CPC (via TEAMS ou ZOOM) et, plus récemment (depuis la 28e réunion ordinaire de la Commission, tenue au Nouveau Caire, Égypte, en 2023), de sessions de formation dédiées aux CPC (d'une à deux heures) organisées sur demande lors de la réunion annuelle de la Commission. Une assistance est également fournie par e-mail ([general@ioms.iccat.int](mailto:general@ioms.iccat.int)) aux CPC, qui peuvent ainsi obtenir des réponses à leurs questions ou préoccupations. Par ailleurs, l'IOMS dispose également d'outils internes (un système de notification et un système d'aide dynamique) destinés à guider ses utilisateurs.

Le WG-ORT a pris note des informations fournies ainsi que des efforts actuellement déployés par le Secrétariat pour maintenir et améliorer l'IOMS. Le Président a indiqué que les précisions demandées concernant certains modules seront fournies dans les sections correspondantes.

#### *5.1.1 Module de gestionnaires de formulaires*

L'objectif principal du module de gestionnaire des formulaires est de centraliser et de gérer tous les formulaires électroniques standardisés de l'ICCAT de différents types (CP : application ; ST : statistiques ; TG : marquage) envoyés par les CPC à l'ICCAT, pour s'acquitter de leurs obligations en matière de déclaration. Un ou plusieurs formulaires peuvent être téléchargés simultanément. Les CPC de l'ICCAT peuvent consulter en ligne la liste de tous les formulaires soumis au fil du temps, vérifier leur statut, suivre les événements associés à chacun d'entre eux et prendre les mesures nécessaires. Chaque formulaire téléchargé a un identifiant de fil unique (dates, actions, remarques, etc.) afin de suivre les événements intermédiaires et le statut associé (rejeté, inventorié, validé, corrigé, traité, etc.) jusqu'à ce que l'information soit effectivement stockée dans les bases de données de l'ICCAT (IOMS ou le système ICCAT-DB actuel) et que le fil soit finalement clôturé. Le gestionnaire de formulaires dispose d'une base de données dédiée pour traiter toutes les informations qu'il gère.

Le Secrétariat a présenté un exposé donnant un aperçu de l'état d'avancement actuel du module de gestionnaire de formulaires, après sa mise en production le 1er août 2025. La présentation a décrit les principales fonctionnalités du module, notamment le processus de téléchargement des formulaires

standard, le fonctionnement des notifications, les mécanismes de validation, ainsi que la manière de suivre et de consulter l'état d'avancement d'un ou plusieurs formulaires. Les améliorations apportées au cours des six derniers mois ont également été mises en avant, notamment les perfectionnements apportés à l'interface utilisateur, les améliorations de l'outil de notification, les ajustements des règles de validation et les optimisations visant à faciliter la soumission et la vérification des données.

Le Secrétariat a rappelé qu'à ce jour, le gestionnaire de formulaires ne prend en charge que 16 formulaires standard (10 de type ST, 3 de type CP et 3 de type TG) sur un total d'environ 65 formulaires de déclaration de données de l'ICCAT. La standardisation des formulaires est complexe (multilinguisme, codes ICCAT intégrés, instructions intégrées, etc.) et sera réalisée progressivement par le Secrétariat, puis enregistrée dans le gestionnaire de formulaires afin de permettre leur mise en ligne.

Le Secrétariat a également présenté quelques indicateurs statistiques préliminaires concernant les six premiers mois de fonctionnement du gestionnaire de formulaires (du 1er août 2025 au 3 février 2026) :

- Au total, 653 formulaires ont été téléchargés et enregistrés (62 % acceptés, 37 % rejetés, 1 % en attente)
- 16 types de formulaires différents (64 % de type CP, 35 % de type ST, 1 % de type TG)
- 59 % (387) des formulaires CP01 (52 % acceptés, 46 % rejetés, 1 % en attente)

Comme prévu, le formulaire CP01 (inscriptions et autorisations des navires), traité et validé automatiquement par le nouveau module de gestionnaire des navires de l'IOMS, a été le formulaire le plus téléchargé via le gestionnaire de formulaires, avec 59 % (387) du total. Près de la moitié des formulaires CP01 ont été rejetés (46 %) selon les règles de validation (formulaires obsolètes, sections d'en-tête incomplètes, codes et formats non valides, etc.) et ont dû être modifiés avec l'aide du Secrétariat, puis téléchargés à nouveau par les CPC. Environ 35 % (230) des formulaires téléchargés via le Gestionnaire de formulaires étaient des formulaires statistiques (de type ST) dont la validation (environ 16 % ont été rejetés et révisés) est effectuée en dehors de l'IOMS par le département des statistiques, car aucun module n'existe encore. Il s'agit d'indicateurs statistiques très préliminaires, qu'il convient d'interpréter avec prudence. Étant donné que l'ICCAT reçoit chaque année plus de 5.000 formulaires de toutes sortes, des statistiques plus complètes seront établies à l'avenir, à mesure que le système IOMS progressera, dans le but d'identifier et de remédier aux faiblesses potentielles. Pour l'instant, ces indicateurs montrent qu'il reste encore du travail à accomplir pour former les utilisateurs des CPC à mieux remplir les formulaires de l'ICCAT afin de réduire au minimum le nombre de formulaires rejetés.

Le Secrétariat a également fait part de certaines situations particulières pouvant poser problème, comme par exemple le cas où un formulaire CP01 correctement rempli est téléchargé dans le gestionnaire de formulaires (après avoir été dûment validé tant par le gestionnaire de formulaires que par le gestionnaire de navires) par un utilisateur de la CPC du pavillon avant la date limite, mais où l'approbation finale par l'administrateur de la CPC n'intervient qu'après ladite date limite. Ce retard entraîne le rejet du formulaire et oblige à recommencer toutes les étapes du processus de téléchargement. Pour l'instant, ces cas, bien que rares mais problématiques, sont traités directement avec les CPC concernées.

Le Secrétariat a également fait part des travaux en cours visant à améliorer le processus de communication et de stockage des messages dans le Gestionnaire de formulaires tout au long du cycle de vie de chaque formulaire. Pour y remédier, le système de notification de l'IOMS est configuré pour détecter les événements liés à une modification d'un formulaire et générer des notifications auxquelles les utilisateurs de l'IOMS peuvent accéder et qu'ils peuvent consulter à tout moment lorsqu'ils naviguent entre les événements du formulaire. Par ailleurs, chaque utilisateur recevra des notifications en temps réel par e-mail (contenant des liens vers l'emplacement exact de l'événement dans le système IOMS) chaque fois que des modifications seront apportées aux formulaires auxquels il est souscrit. Cette fonctionnalité, qui est mise en place progressivement, vise à automatiser et à simplifier le suivi de tous les formulaires transmis à l'ICCAT ainsi que les échanges entre les utilisateurs des CPC et le Secrétariat. Une simple démonstration des notifications en temps réel concernant la mise à jour du statut d'un formulaire a été présentée.

Le Président a félicité l'équipe de l'IOMS pour les résultats obtenus en ce qui concerne le module de gestionnaire de formulaires. Le Groupe a demandé plusieurs précisions. Tout d'abord, il a été demandé au Secrétariat de confirmer si le gestionnaire des formulaires devait traiter l'ensemble des formulaires de l'ICCAT liés à plus de 180 exigences et comment le faire. Le Secrétariat a répondu par l'affirmative, tout en

précisant que ce processus serait mené de manière cohérente au fil du temps. Plus de 60 formulaires, dont seulement 16 sont standardisés et enregistrés dans le gestionnaire de formulaires, couvrent la majorité des 180 exigences en matière de données. Il n'existe pas de relation univoque (un-à-un) entre les formulaires et les exigences, et dans de nombreux cas, un même formulaire (par exemple le CP01) peut répondre à plusieurs exigences. Une petite partie des exigences pour lesquelles il existe des modèles libres (par exemple, les documents scientifiques SCRS) ne devrait pas être intégrée dans l'IOMS.

Une explication détaillée du processus de validation du gestionnaire de formulaires, et plus particulièrement du fonctionnement des procédures automatiques et manuelles, a également été demandée. Le Secrétariat a signalé que l'IOMS et le système de base de données actuel (ICCAT-DB), géré dans l'intranet de l'ICCAT, disposent déjà d'un large éventail d'outils de validation des données, mais que tous ne sont pas entièrement automatisés et optimisés. L'IOMS vise à automatiser et à optimiser la plus grande partie de tous les processus de validation des données derrière les soumissions de données, en développant des outils plus élaborés et plus avancés. Pour mieux comprendre cela, il convient de se référer à la liste schématique des événements et aux processus de validation décrits l'année dernière. La validation de chaque formulaire soumis par l'intermédiaire du gestionnaire de formulaires et traité par le module cible (le module qui prend en charge les informations arrivant dans ce type de formulaire spécifique), s'il existe, implique les événements suivants :

- i. Le gestionnaire de formulaires effectue une validation de base (automatique):
  - En vérifiant si le formulaire est enregistré et si la dernière version a été utilisée
  - En vérifiant si tous les champs de l'en-tête du formulaire ont été remplis
  - En vérifiant la cohérence de tous les champs remplis (chaque formulaire a ses propres contrôles de validité),
  - En identifiant le module cible qui gère les détails du formulaire (section détaillée).
- ii. Si un module cible existe (communication bidirectionnelle) :
  - Il lui transfère les processus de validation de niveau supérieur (automatique), à savoir:
    - Critères de validation basés sur les registres (syntaxe, sémantique, logique commerciale)
    - Contrôles de cohérence entre les champs basés sur les registres (par exemple, corrélation entre les caractéristiques)
  - Le module cible traite et stocke les informations, ce qui permet :
    - D'être prêt pour des analyses statistiques avancées, en interne ou à l'aide d'outils externes (analyses exploratoires et exploration de données), et enfin,
  - Le module cible informe le gestionnaire de formulaires des résultats de la modification de l'état du formulaire.
- iii. Sinon (module IOMS pas encore développé) :
  - Le travail de validation est effectué par le Secrétariat en utilisant ICCAT-DB (en dehors de l'IOMS).
  - Si un outil spécifique existe, les formulaires sont automatiquement validés (c'est le cas de tous les formulaires de type ST) et les informations sont enregistrées dans la base de données ICCAT-DB.
  - Sinon, les formulaires sont validés manuellement et les informations sont enregistrées dans la base de données ICCAT-DB.

Le WG-ORT a pris note des progrès réalisés dans le développement et le perfectionnement du module de gestionnaire de formulaires et a encouragé la poursuite des améliorations en tenant compte des commentaires des utilisateurs et de l'évolution des exigences en matière de déclaration. Plusieurs suggestions ont été formulées afin d'améliorer encore la convivialité, l'efficacité et la clarté des instructions. La plupart visaient à garantir la transparence et la facilité d'utilisation pour les utilisateurs de l'IOMS. Le

Secrétariat a salué ces orientations et s'est engagé à étudier les moyens d'améliorer l'IOMS en s'appuyant sur ces lignes directrices.

### 5.1.2 Module de gestionnaires de navires (incluant FLUX)

Le module de gestionnaire de navires de l'IOMS est un module complexe, incorporant de nombreuses fonctionnalités visant à traiter toutes les informations relatives aux navires soumises à l'ICCAT sur la base des diverses Recommandations (détails dans les [Directives pour la transmission des données et des informations requises par l'ICCAT](#)). Ils comprennent trois ensembles principaux de fonctionnalités intégrés dans les sous-modules correspondants :

- a) Gestionnaire de l'enregistrement et de l'autorisation des navires (formulaire [CP01-VessLst](#))
- b) Gestionnaire des autorisations de transbordement (formulaire [CP46-VessTran](#))
- c) Gestionnaire des accords d'affrètement (formulaire [CP53-ChartrCP\\_FS](#))

Les trois sous-modules de gestionnaire des navires peuvent être complétés en ligne (modification directe : ajouter, modifier, supprimer) et hors ligne (remplir les formulaires en dehors de l'IOMS et enfin télécharger dans l'IOMS). Le sous-module « enregistrement et autorisations des navires » (a) permettra un échange automatique de données (au format UN/FLUX) en temps réel et avec une intervention humaine minimale (échange de données de machine à machine).

Le Secrétariat a présenté un exposé décrivant l'état d'avancement actuel du module de gestionnaire des navires. Comme prévu, le module de gestionnaires de navires a été mis en production le 1er août 2025 (en parallèle avec le module de gestionnaire de formulaires) et fonctionne depuis sans interruption. Comme prévu, toutes les informations relatives aux navires (immatriculations, autorisations, contrats d'affrètement, autorisations de transbordement) qui étaient conservées et mises à jour dans l'ancien système ICCAT-DB ont été entièrement transférées vers l'IOMS, qui contient l'historique complet de ces données depuis 2014. De nombreuses erreurs (principalement des doublons de navires) et incohérences ont été corrigées avant le processus de migration complet. Pour récupérer les données des années antérieures, à savoir depuis 2008, date à laquelle l'ICCAT a officiellement mis en place la liste positive, il faudra procéder à une reconstitution complexe des données et à un travail de standardisation approprié (des centaines de fichiers à traiter et à harmoniser) avant que ces données historiques sur les navires puissent être intégrées dans l'IOMS. Le Secrétariat a également présenté les principales fonctionnalités du module, notamment la procédure de téléchargement des formulaires standard contenant les données relatives aux navires (CP01, CP46 et CP53), le fonctionnement des notifications, les mécanismes de validation, ainsi que la manière de suivre et de consulter l'état d'avancement de la déclaration d'un ou plusieurs formulaires.

Le Secrétariat a indiqué que le module de gestionnaire des navires, actuellement en production, fonctionne sans le système UN/FLUX. L'équipe de l'IOMS a développé le code source IOMS afin de traiter les messages XML reçus conformément aux règles métier définies pour les deux domaines (voir les détails dans les deux documents de mise en œuvre), y compris certaines règles récemment ajoutées. Pour aller plus loin sur ce sujet, il convient de mener à bien la dernière phase de tests approfondis UN/FLUX (qui peut inclure des mises à jour des règles commerciales et d'éventuelles modifications du code) avant que cette fonctionnalité ne soit mise en production. Cette tâche doit être menée conjointement avec l'Union européenne (UE) en s'appuyant sur les données relatives aux navires fournies par les États membres de l'UE.

Le Secrétariat a indiqué que, comme prévu, les trois premiers mois de mise en production du module de gestionnaire de navires (phase d'essai prévue, durant laquelle toute l'assistance nécessaire a été fournie aux utilisateurs des CPC avant que la transmission des données sur les navires via l'IOMS ne devienne obligatoire et ne constitue le seul moyen de soumettre ces données, à compter du 1er novembre 2025) se sont avérés complexes et chronophages pour l'équipe de l'IOMS et le Secrétariat, ceux-ci ayant dû répondre à un grand nombre de demandes d'assistance émanant des utilisateurs des CPC concernant le téléchargement des formulaires relatifs aux navires. Parallèlement, de nombreuses petites erreurs ont également été corrigées. Les améliorations apportées au cours des six derniers mois s'appuient sur les enseignements tirés de cette période. Il s'agit notamment d'améliorations apportées à l'interface utilisateur, d'optimisations de l'outil de notification, de corrections et d'harmonisation des données, ainsi que d'une amélioration des performances. Depuis la mise en service du module de gestionnaire de navires, les données relatives aux navires disponibles dans l'IOMS sont publiées en temps réel et de manière dynamique via les services web de l'IOMS (interfaces de programmation d'applications (API) REST) sur le site web de l'ICCAT

([Registre des navires de l'ICCAT](#) ). Plusieurs autres partenaires de l'ICCAT, tels que l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ont également demandé l'autorisation de consulter et d'utiliser les données publiques sur les navires issues des API publiques de l'IOMS.

Enfin, le Secrétariat a fourni quelques indicateurs préliminaires concernant le gestionnaire de navires depuis sa mise en service (du 1er août 2025 au 3 février 2026) :

- Formulaire CP01 (navires et autorisations) :
  - Au total, 322 processus (intégration/fils de mise à jour gérés par le module) : dont 17 % ont été rejetés.
    - Édition de la version en ligne : 149 (46%)
    - Utilisation du gestionnaire de formulaires: 173 (54%)
  - Modification effective de 5.620 navires et de leurs autorisations
    - Utilisation de l'édition en ligne : 3.477 (62 %, renouvellement automatique compris)
    - Utilisation du gestionnaire de formulaires: 2.143 (38%)
- Formulaire CP46 (transbordements):
  - Au total, 6 processus (intégration/fils de mise à jour gérés par le module) : dont 43% ont été rejetés.
    - Utilisation de l'édition en ligne : 1 (14%)
    - Utilisation du gestionnaire de formulaires: 6 (86%)
  - Modification effective de 414 navires (12 en ligne, 402 via le gestionnaire de formulaires)
- Formulaire CP53 (affrètement):
  - Au total, 20 processus (intégration/fils de mise à jour gérés par le module) : dont 45% ont été rejetés.
    - Utilisation de l'édition en ligne : 18 (90%)
    - Utilisation du gestionnaire de formulaires : 2 (10%)
  - Modification effective de 20 navires affrétés (18 en ligne, 2 via le gestionnaire de formulaires)

La majeure partie des opérations liées au formulaire CP01 (92 %, soit 322 processus sur un total de 349) est gérée par le module de gestionnaire des navires. Le taux de rejet des formulaires CP01 peut être considéré comme faible (17 %) pour les deux modes de traitement (version en ligne et utilisation de gestionnaire de formulaires), ce qui témoigne d'une bonne maîtrise du formulaire CP01. Les transbordements (formulaire CP46) et les autorisations d'affrètement (formulaire CP53) ont posé davantage de problèmes, les rejets de formulaires représentant plus de 42 % du total. Cela signifie qu'il est nécessaire d'organiser une formation complémentaire à l'intention des utilisateurs des CPC. Alors que les formulaires CP01 et CP46 ont utilisé les modules de gestionnaire de formulaires pour télécharger des données dans plus de la moitié des cas, c'est la version en ligne du formulaire CP53 qui a été la plus utilisée. Il s'agit d'indicateurs statistiques de base et préliminaires, dont l'amélioration est prévue à l'avenir.

Au cours de la discussion, une CPC a suggéré d'optimiser la formation des utilisateurs de l'IOMS pour un module donné, en les associant dès les premières étapes de la mise en œuvre du module (conception, spécifications, développement, tests), par exemple en organisant au préalable des réunions ad hoc. Cette implication dès le début profitera à tous les utilisateurs de l'IOMS et pourrait permettre d'alléger la charge de travail liée à la modification de certaines parties du code pour modifier les fonctionnalités des modules. Mis à part certaines réserves exprimées (par exemple, comment planifier ces réunions à l'avance sans disposer d'un développement ou, à tout le moins, d'un prototype de module, comment améliorer la participation à ces réunions pour atteindre les niveaux observés lors des ateliers de l'IOMS, etc.), une

certaine volonté s'est manifestée d'étudier cette possibilité, dès lors que le temps le permettra et à condition que ces activités ne fassent pas double emploi avec les travaux du WG-ORT.

En ce qui concerne les travaux liés à l'intégration d'UN/FLUX dans l'IOMS (module de gestionnaire de navires), l'UE a présenté sa situation actuelle. L'UE et l'ICCAT ont procédé à des essais du système UN/FLUX pour le domaine des navires (les essais concernant le domaine des autorisations étant en cours), mais de manière lente et peu efficace pour diverses raisons. L'UE procède actuellement à une refonte complète de son système interne UN/FLUX (refonte et redéveloppement complets), qui gère les navires et les autorisations (les deux domaines utilisés par l'IOMS). Une fois ces travaux achevés (prévus pour mi-2026), l'UE pourra avancer de concert avec la tâche d'essais approfondis en cours menée par l'UN/FLUX, qui portera sur ces deux domaines (immatriculation des navires et autorisations). Le Président a remercié l'UE pour ces informations.

Quelques participants ont demandé si le nouveau système de notification IOMS allait remplacer les e-mails, ou si les deux systèmes seraient utilisés pour échanger des informations. Le Secrétariat a indiqué que les deux seraient utilisés, car ils se complètent mutuellement.

Le Groupe a demandé au Secrétariat d'apporter des précisions supplémentaires sur la manière dont les transporteurs des CPC non membres de l'ICCAT seront traités dans l'IOMS (si possible, en indiquant le volume de données), dès lors que ces pays ne pourront plus accéder à l'IOMS. Le Secrétariat a indiqué que les transporteurs appartenant à des CPC non membres de l'ICCAT sont généralement enregistrés par le Secrétariat et a suggéré de conserver cette approche. Le nombre de formulaires CP01 remplis par des CPC non membres de l'ICCAT est très faible. Le Panama a rappelé que l'ICCAT disposait d'un instrument (*Recommandation de l'ICCAT sur les critères visant à l'octroi du statut de Partie, Entité ou Entité de pêche non-contractante coopérante à l'ICCAT (Rec. 03-20)*) qui est spécialement destiné à permettre aux pays ayant des intérêts dans les espèces gérées par l'ICCAT d'obtenir ce statut de coopérant. En outre, la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 21-15 sur le transbordement (Rec. 24-15)* (paragraphe 10) stipule que le nombre de transporteurs immatriculés appartenant à des CPC non membres de l'ICCAT ne doit pas dépasser le nombre déjà immatriculé au 18 novembre 2024 (objectif atteint uniquement par Singapour et les Bahamas).

### 5.1.3 Module de gestionnaires de ports

Le module de gestionnaire de ports de l'IOMS a pour objectif de gérer la liste des ports autorisés par l'ICCAT ainsi que les différents types d'autorisations. Le formulaire [CP24-AuthPort](#) a été conçu par le Secrétariat afin de recueillir les informations relatives aux ports. Il est désormais standardisé et prêt à être utilisé avec l'IOMS. Ce module intègre de nombreuses fonctionnalités destinées à traiter toutes les informations portuaires requises par l'ICCAT, conformément à diverses Recommandations (pour plus de détails, voir la page 31 du document [Directives pour la transmission des données et des informations requises par l'ICCAT](#)). Il existe trois ensembles principaux de fonctionnalités intégrés dans les sous-modules correspondants.

Le Secrétariat a présenté l'état d'avancement du nouveau module de gestionnaire de ports de l'IOMS, accompagné d'une brève démonstration de ses fonctionnalités. Le développement du gestionnaire de ports est presque terminé et est déjà entré en phase de test. Mis à part quelques particularités, il présente des fonctionnalités et des caractéristiques similaires à celles des autres modules de l'IOMS. En règle générale, un port donné doit avoir été préalablement enregistré pour pouvoir recevoir des autorisations. Un port est considéré comme actif lorsqu'il dispose d'une ou plusieurs autorisations valides (y compris le mode de renouvellement automatique disponible pour les autorisations de navires étrangers). Les fonctionnalités de filtrage et de recherche utilisées pour rechercher des ports (y compris l'historique) et exporter les ports sélectionnés afin de constituer le CP24 ont également été présentées. Le gestionnaire de ports dispose notamment d'un outil de cartographie permettant de localiser géographiquement le port, à condition que les coordonnées exactes soient fournies dans le CP24.

Le Secrétariat a conclu la présentation du gestionnaire de ports en invitant les participants à faire part de leurs impressions générales et de leurs commentaires sur deux suggestions spécifiques, à savoir l'adoption (et l'ajout au formulaire CP24) d'un numéro d'enregistrement de l'ICCAT pour les ports (PortID, servant d'identifiant unique en l'absence de code UN/LOCODE) et l'utilisation exclusive du gestionnaire de formulaires pour le téléchargement des informations relatives aux ports. Le Président a félicité l'équipe de

l'IOMS pour les récentes améliorations apportées au gestionnaire de ports et a sollicité des commentaires à ce sujet. Après quelques discussions et une explication détaillée du Secrétariat concernant l'intégration des deux modes de fonctionnement possibles du gestionnaire de ports (en ligne : saisie directe dans le module de gestionnaire de ports ; hors ligne : remplissage du formulaire CP24 hors ligne puis téléchargement à l'aide du gestionnaire de formulaires ou du gestionnaire de ports), le Secrétariat a proposé d'abandonner la saisie en ligne. Le Groupe a décidé d'adopter les deux propositions du Secrétariat (adoption d'un identifiant de port « Port ID » et utilisation exclusive du gestionnaire de formulaires pour le téléchargement des données du CP24). Par ailleurs, le Groupe a proposé certaines améliorations à l'interface du gestionnaire de ports, dont les plus importantes sont les suivantes : utiliser autant que possible des libellés intuitifs plutôt que des numéros (pour les types d'autorisation portuaire et éventuellement d'autres champs) ; et réduire autant que possible les éléments de navigation par onglets de l'interface, jugés moins intuitifs. Le Président a proposé d'informer le Groupe de travail sur les mesures de contrôle intégré (IMM) et le Groupe de travail permanent sur l'amélioration des statistiques et des mesures de conservation de l'ICCAT (PWG) de la proposition visant à adopter un numéro d'enregistrement portuaire obligatoire de l'ICCAT (PortID) en tant qu'identifiant unique du port (en précisant les besoins de l'IOMS et les avantages qui en découlent), afin d'examiner les mesures actuelles, de clarifier quels champs sont obligatoires et de formuler des recommandations en conséquence. Par ailleurs, le Groupe a également proposé d'aborder la question du remplacement et de la publication des futures données du registre des ports de l'IOMS (site web actuel : [Registre ICCAT des ports autorisés](#)), qui sera accessible en temps réel, avec le Groupe de travail IMM et le PWG pour des orientations supplémentaires.

Le Groupe a demandé quand le gestionnaire de ports serait prêt à être mis en production. Le Secrétariat estime que le code source du module est pratiquement achevé et qu'il sera prêt une fois la phase de test terminée et après avoir apporté quelques modifications convenues lors de la réunion (modifications de l'interface, mise à jour du formulaire CP24 pour y inclure de nouveaux champs, etc.). Le Président a ajouté qu'une session de formation spécifique destinée aux gestionnaires de ports était également nécessaire avant la mise en production du système, et a renvoyé les décisions finales aux sections concernées (discussion du plan de travail et planification des ateliers).

#### *5.1.4 Modules de captures nominales de la tâche 1 et des tableaux d'application*

Le Secrétariat a préparé une présentation décrivant les modules de gestionnaire T1NC (gestionnaire des captures nominales de la tâche 1) et COCT (tableaux d'application), deux nouveaux composants de l'IOMS destinés à traiter deux types de données de l'ICCAT qui se complètent (par exemple, les informations gérées par T1NC peuvent servir de données COCT préliminaires si les données COCT ne sont pas disponibles au moment voulu), ce qui impose à ces deux modules un haut degré d'interopérabilité. Les données T1NC sont principalement utilisées à des fins scientifiques (Comité scientifique de l'ICCAT, le SCRS), tandis que les données COCT servent surtout à des fins d'application (Comité d'application (COC) de l'ICCAT). Les deux jeux de données fournis contiennent des informations sur les captures annuelles par espèce, basées sur les CPC, avec des niveaux de détail différents, mais dont les structures sont facilement comparables. Bien que leurs objectifs diffèrent, ces captures devraient correspondre à des volumes similaires. Le module COCT gèrera les captures et débarquements déclarés dans le CP13, ainsi que les informations supplémentaires relatives aux mesures de l'ICCAT, telles que les totaux admissibles de captures (TAC) fixés en fonction des stocks et les limites de capture, ainsi que les parts de quota attribuées aux CPC.

Comme prévu, les activités relatives à ces deux modules ont déjà débuté à la mi-2025 et plusieurs tâches sont toujours en cours. L'un des principaux axes concerne les travaux relatifs aux bases de données, avec une restructuration complète de la base de données T1NC actuelle dans l'ICCAT-DB et le développement d'une nouvelle base de données pour le COCT. Une autre tâche importante consiste à adapter les informations existantes aux besoins de l'IOMS. En ce qui concerne les données T1NC (mises à jour en continu dans la base de données ICCAT-DB), la restructuration nécessaire sera simple. En ce qui concerne les données COCT (des données non structurées présentes dans plusieurs archives et formats), un traitement complexe sera nécessaire pour standardiser les données existantes. Les formulaires standard utilisés par les deux modules (ST02 pour T1NC et CP13 pour COCT) pour télécharger les informations vers l'IOMS (mode de travail hors ligne) sont également en cours de révision. Le formulaire ST02 est déjà standardisé et ne nécessite que des modifications minimales. Toutefois, le formulaire CP13 n'est pas standardisé et devra faire l'objet d'une révision en profondeur. Il est prévu que ces activités soient achevées d'ici la fin juin 2026, date à laquelle la mise en œuvre du code source commencera pour les deux modules.

Un vaste ensemble de résultats standard, élaborés à partir des données T1NC et COCT, est préparé pour les nombreuses réunions de l'ICCAT qui se tiennent tout au long de l'année. Ces résultats essentiels doivent être reproduits dans les deux modules de l'IOMS (services web et autres outils), ce qui constituera une tâche chronophage. Par conséquent, la reproduction des fonctionnalités de sortie du T1NC et du COCT dans l'IOMS constituera une priorité. À ce sujet, le Secrétariat a souligné de manière décisive que le module COCT est lié aux critères complexes (des centaines de règles et de conditions) utilisés pour obtenir les quotas ajustés en fonction des CPC. La complexité des règles et les conditions d'application rendent extrêmement difficile la reproduction initiale de cette fonctionnalité dans l'IOMS. Tant que ces critères n'auront pas fait l'objet d'une étude plus approfondie, ce module ne sera pas développé ni intégré à l'IOMS.

L'une des dernières tâches prévues avant la mise en production de ces deux modules consiste en la migration finale « unidirectionnelle » (de ICCAT-DB vers l'IOMS) des données existantes de T1NC et COCT. Cette tâche spécifique et cruciale nécessitera un code spécialement conçu pour réduire au minimum le temps consacré à la migration. La migration vers le modèle T1NC portera sur l'ensemble des données existantes depuis 1950 (il existe certaines séries de captures incomplètes antérieures à 1950 pour le thon rouge et le germon dont l'intégration nécessiterait l'intervention du SCRS). La migration du module COCT portera sur les années pour lesquelles le Secrétariat a pu retrouver les travaux de traitement et d'harmonisation (au moins depuis 2016, mais probablement avant 2016, étant donné que les premiers tableaux d'application ont été adoptés/publicés vers 2006-2007).

Le Président a félicité le Secrétariat pour les résultats obtenus dans le cadre des deux modules et a demandé si les données relatives à l'application (gérées par le module COCT) et les données scientifiques (gérées par le module T1NC) constituaient des estimations fondées sur des sources de données identiques ou différentes. Le Secrétariat part du principe que les deux s'appuient sur les mêmes sources de données, mais qu'ils utilisent des méthodes d'estimation légèrement différentes. Alors que le T1NC est standardisé de manière à refléter systématiquement la meilleure estimation scientifique des prélèvements totaux de biomasse (débarquements + rejets de poissons morts + taux de mortalité des poissons remis à l'eau vivants en biomasse) en poids vif et pour l'ensemble des pêcheries (y compris la pêche récréative), les estimations issues des données d'application ne sont pas standardisées pour être toujours exprimées en poids vif et ne couvrent pas non plus l'ensemble des composantes de la biomasse du prélèvement total (dans certains cas, seuls les débarquements sont pris en compte) de toutes les pêcheries. On peut donc s'attendre à de légères variations (de l'ordre de  $\pm 5\%$  en poids) par an et par CPC pour chaque stock de l'ICCAT. Idéalement, les données d'application devraient être standardisées de la même manière que les données T1NC, mais cette standardisation n'est pas toujours possible. Le Secrétariat a également noté que le SCRS procède à une révision continue du T1NC et que, si certains lots de capture font défaut pour une pêcherie donnée (par exemple, la composante « flottille CPC »), ces montants sont ajoutés à la série de données de capture sous forme d'estimations préliminaires du SCRS (en utilisant des techniques appropriées ou d'autres sources d'information, le cas échéant).

Une question a été soulevée concernant la politique de diffusion des données via les API publiques de l'IOMS. Les informations gérées par les gestionnaires des modules T1NC et COCT seront-elles accessibles à tous les utilisateurs ou y aura-t-il des restrictions ? Le Secrétariat a indiqué que, conformément à la politique de diffusion des données de l'ICCAT ([Normes et procédures pour la protection, l'accès et la diffusion des données compilées par l'ICCAT](#), actuellement en cours de révision par le SCRS), les données T1NC sont publiques et peuvent être utilisées par tout un chacun, tandis que les données COCT sont généralement mises à disposition lors de la réunion annuelle de la Commission et publiées sur Internet pour être accessibles à tous. Le Président a confirmé que les API publiques de l'IOMS destinées à la diffusion de ces données respecteraient strictement la politique actuelle de l'ICCAT.

Le Japon a rappelé sa spécificité grâce à la gestion de ses données assurée par ces deux modules. Alors que les données T1NC sont communiquées sur la base de l'année civile, les données COCT se rapportent à l'année de pêche. Il convient de tenir compte de cet élément lors du développement.

Compte tenu du nombre important d'engagements pris par l'équipe IOMS, ainsi que des activités en cours et prévues dans le cadre de ces deux nouveaux modules (gestionnaire T1NC et gestionnaire COCT), et de la formation nécessaire à venir (probablement deux sessions pour chacun), le Président a proposé de fixer la date cible de mise en production des deux modules aux alentours du mois d'août 2027.

### 5.1.5 Module des feuilles de contrôle pour les requins et les istiophoridés

Le Président a rappelé que les travaux d'harmonisation des feuilles de contrôle pour les requins/istiophoridés (SBCS) constituaient une tâche intersessions de ce Groupe, consistant à collaborer avec les Présidents de la Sous-commission 4 et du Comité d'application afin de standardiser et d'améliorer les modèles SBCS existants, de manière qu'ils puissent être intégrés plus efficacement dans l'IOMS. Cela comprenait des activités visant à supprimer les redondances dans les SBCS. Le document « Lignes directrices visant à simplifier les feuilles de contrôle s'appliquant aux requins et aux istiophoridés, basées sur celles présentées en 2025 » ([COC\\_321/2025](#)) qui résume ces travaux conjoints et contient des lignes directrices visant à rationaliser les travaux d'harmonisation du SBCS, a été présenté par le Président et le Secrétariat lors de la réunion annuelle de la Commission en 2025. Le contexte sur lequel s'appuie le document est décrit dans la section 8 du [rapport de la réunion du Groupe de travail sur les technologies de gestion en ligne \(WG-ORT\)](#), qui s'est tenue en 2025 ainsi que dans les rapports antérieurs du WG-ORT.

Après avoir brièvement présenté les objectifs du futur module de gestionnaire des SBCS, le Secrétariat a exposé les progrès réalisés dans la standardisation des modèles SBCS actuels au format tableur (EXCEL), dans le but d'atteindre les objectifs à court terme décrits dans la section des « Lignes directrices visant à simplifier les feuilles de contrôle s'appliquant aux requins et aux istiophoridés, basées sur celles présentées en 2025 » ([COC\\_321/2025](#)). Ils constituent les travaux préliminaires en vue de la création des formulaires standard SBCS sous Excel (types de formulaires des CP). Le Secrétariat a présenté la structure tabulaire recommandée (champs) et a démontré l'utilité de certaines caractéristiques des formulaires standard de l'ICCAT. Des fonctionnalités telles que le multilinguisme, l'intégration des codes ICCAT, l'intégration d'instructions dans les trois langues officielles de l'ICCAT, les réponses limitées, une édition limitée dans certaines gammes de cellules, la capacité de filtrage, entre autres, rendent le remplissage de ces formulaires standard plus objectif et moins sujet aux erreurs, tout en simplifiant le traitement et le stockage des informations saisies dans ces modèles. L'exemple SBCS présenté pour les istiophoridés (environ 22 questions) servira également à élaborer le formulaire SBCS pour les requins (environ 84 questions). Chaque question sera dotée d'un numéro unique afin de faciliter les modifications futures des feuilles de contrôle et de conserver l'historique. Les réponses aux feuilles de contrôle sur les requins et les istiophoridés fournies par les CPC dans les modèles actuels pour les trois dernières années (2023 à 2025) seront utilisées (après avoir été traitées et standardisées) pour affiner les nouveaux formulaires SBSC concernant à la fois les requins et les istiophoridés. Le Secrétariat continuera à perfectionner les nouveaux modèles jusqu'à ce qu'une version plus aboutie soit prête à être examinée lors de la réunion annuelle de la Commission en 2026.

Le Président a félicité le Secrétariat pour les progrès accomplis dans ce domaine et a demandé aux participants de lui faire part de leurs commentaires sur la proposition du Secrétariat. Constatant que le Groupe pourrait devoir mener des travaux supplémentaires pour examiner en détail la structure et les formats proposés pour les modèles, le Président a proposé d'aborder ces questions de manière approfondie au titre du point 12 de l'ordre du jour « Travaux intersessions requis en 2026 ». Le Groupe a approuvé la proposition du Président.

### 5.1.6 Améliorations apportées à l'architecture de l'IOMS

Le Secrétariat a réalisé une présentation qui décrivait les raisons qui justifiaient la nécessité de moderniser l'architecture de l'IOMS et a fait le point sur les progrès réalisés au cours de l'année écoulée. La mise à niveau des deux environnements IOMS requis (production et sandbox) a été achevée au cours des deux derniers mois. La nouvelle architecture a été déployée dans un centre de données Microsoft Azure (en utilisant Kubernetes pour orchestrer, déployer et gérer automatiquement les nœuds de serveurs cloud), en remplacement des anciens serveurs cloud IOMS déployés dans le centre de données Rackspace, qui sera fermé une fois la réplication du serveur FLUX-TL effectuée sur Azure. Grâce à cette avancée, l'infrastructure IOMS est désormais parée pour l'avenir, notamment dans les domaines clés pour l'IOMS tels que l'amélioration de la flexibilité, de la résilience, de l'évolutivité et de la maintenance.

L'équipe IOMS a également présenté un bref aperçu des coûts détaillés d'Azure pour les deux environnements, y compris l'augmentation potentielle projetée des coûts liée à l'extension de la capacité des nœuds de serveur IOMS en raison d'une charge de travail accrue pour l'IOMS. Il s'agit de chiffres très préliminaires qui ne couvrent pas une année complète (seulement six mois de production pour le Gestionnaire de navires et le Gestionnaire de formulaires). Ainsi, le coût total observé de 9.000 €/an aurait

été d'environ 14.000 €/an si l'on avait pris en compte les spécifications actuelles en matière de ressources des deux environnements IOMS. Des statistiques plus complètes seront présentées ultérieurement. Le Secrétariat a également indiqué qu'il travaillait actuellement sur des tâches de calibrage pour les deux environnements IOMS (p. ex., l'intégration d'un cache local pour accélérer les opérations essentielles), ce qui permettra d'optimiser davantage la vitesse et l'efficacité de l'IOMS.

Au cours de la discussion, le Groupe a salué la présentation de la nouvelle architecture de l'IOMS et a reconnu les efforts déployés pour renforcer la robustesse, la stabilité et la sécurité du système. L'importance d'assurer la viabilité à long terme et l'évolutivité à la demande du système a été soulignée. Le Groupe s'est également félicité de l'augmentation constatée de l'utilisation de l'IOMS par les CPC de l'ICCAT au cours de l'année 2025.

Les membres du WG-ORT ont demandé des précisions sur les implications de cette transition architecturale, notamment en ce qui concerne les coûts d'exploitation, les besoins en infrastructures et l'impact prévu sur les performances du système. Le Secrétariat a expliqué que la migration vers une nouvelle architecture visait à améliorer la résilience et les normes de sécurité, tout en permettant une plus grande souplesse pour les développements futurs. Il a été noté que les besoins en infrastructure pourraient augmenter en termes de puissance et de ressources (p. ex. davantage de processeurs, de mémoire et d'espace de stockage) à mesure que de nouveaux modules seront intégrés et que l'utilisation du système s'intensifiera. La nouvelle architecture remplacera entièrement l'ancienne, une fois que le serveur FLUX-TL (hébergé chez Rackspace) aura été déployé sur Azure.

Le WG-ORT a pris note des informations fournies et a encouragé le Secrétariat à continuer de prêter une attention particulière à l'évolutivité, à la rentabilité et à l'assistance aux utilisateurs à mesure que les améliorations architecturales sont mises en place. Après un débat sur les besoins budgétaires actuels et futurs de l'IOMS pour son infrastructure, notamment en prévision de l'augmentation de la demande en capacité de serveurs liée à l'ajout de nouveaux modules à long terme, le Président a proposé de présenter au Comité permanent pour les finances et l'administration (STACFAD), lors de la réunion annuelle de 2026, un budget révisé de l'IOMS intégrant ce nouvel élément (objectif d'environ 14.000 € par an). La proposition a été appuyée par plusieurs participants. Le pic d'utilisation des ressources matérielles de l'IOMS observé en septembre 2025, dû à la mise en production de deux nouveaux modules (Gestionnaire de navires et Gestionnaire de formulaires), confirme à quel point la capacité d'extension matérielle est essentielle au bon fonctionnement de l'IOMS.

## ***5.2 Améliorations potentielles***

Deux documents ont été élaborés pour cette section : « Quelques commentaires sur l'amélioration des spécifications de l'IOMS » présenté par le Japon et une présentation préparée par l'équipe de l'IOMS.

La présentation du Japon a donné lieu à une série de suggestions visant à améliorer l'IOMS dans son ensemble. La première partie contenait des remarques générales sur la manière dont le projet devrait avancer. La deuxième partie comprenait une série de remarques techniques visant à résoudre des fonctionnalités spécifiques. Dans l'ensemble, les suggestions portaient principalement sur des ajustements pratiques visant à améliorer la clarté, l'efficacité et l'expérience utilisateur pour les CPC. La présentation a mis en évidence les domaines dans lesquels les spécifications du système pourraient être affinées afin de faciliter la transmission des données, d'améliorer la transparence des processus de validation et de rationaliser les interactions entre les CPC et le Secrétariat. Parmi les suggestions figuraient la clarification de certaines exigences techniques, le renforcement des mécanismes de retour d'information en cas de détection d'erreurs, ainsi que l'amélioration de la visibilité sur l'état de déclaration et les délais. Le Japon a souligné que les améliorations proposées visent à favoriser une déclaration plus efficace, à alléger certaines charges administratives et à renforcer la fiabilité et la facilité d'utilisation de l'IOMS. Enfin, le Japon a remercié le Secrétariat pour son travail acharné et le Président pour ses efforts visant à améliorer sans cesse l'IOMS.

Le Président a remercié la délégation japonaise d'avoir présenté ce document, qui contient une série de suggestions pertinentes visant à rationaliser et à améliorer l'IOMS, en rappelant que ce sont précisément ce genre de contributions qui renforcent véritablement l'IOMS à long terme. Le Secrétariat s'est joint au Président pour remercier le Japon et a informé le Groupe qu'il était déjà en train d'intégrer certaines de ces améliorations dans l'IOMS.

Au cours de la discussion, les membres ont salué le caractère détaillé et concret des observations présentées par le Japon. Plusieurs délégations ont estimé qu'il était essentiel de perfectionner en permanence les spécifications de l'IOMS afin de garantir l'efficacité, la transparence et la facilité d'utilisation. Les participants ont échangé leurs points de vue sur des aspects techniques spécifiques abordés lors de la présentation, notamment la clarté des validations du système, la gestion des messages d'erreur et la visibilité de l'état de déclaration au sein de la plateforme. Il a été noté que des mécanismes de retour d'information plus clairs et plus détaillés pourraient aider les CPC à identifier et à corriger les incohérences plus efficacement, réduisant ainsi la communication dans les deux sens avec le Secrétariat.

Le Secrétariat a répondu aux différents points soulevés, en précisant les contraintes techniques le cas échéant et en indiquant que certaines suggestions devaient faire l'objet d'une étude approfondie et pourraient être prises en compte dans le cadre de futures améliorations de l'IOMS. Il a également été souligné que toute amélioration supplémentaire devrait tenir compte des priorités du plan de travail actuel, qui imposent déjà une charge de travail importante à l'équipe restreinte de l'IOMS et aux ressources humaines du Secrétariat.

Le Groupe de travail a encouragé les CPC à continuer de soumettre des propositions concrètes et a apporté son soutien à la collaboration en cours entre le Secrétariat et les utilisateurs afin d'affiner progressivement les spécifications de l'IOMS de manière structurée et coordonnée.

Le Secrétariat a présenté une liste des améliorations potentielles du système IOMS (celles en cours d'examen depuis 2025 et les nouvelles pour 2026), sur la base de l'expérience opérationnelle et des commentaires reçus des CPC au cours de l'année 2025. La liste mise à jour comprend au total 19 propositions (dont neuf nouvelles). Comme les années précédentes, chaque amélioration potentielle a été évaluée par le WG-ORT en termes d'utilité, de coût de développement (temps) et de faisabilité de la mise en œuvre. Le WG-ORT a établi ses priorités (élevées, moyennes, faibles), en rappelant que le travail d'amélioration ne devait pas interférer avec l'exécution normale du plan de travail de l'IOMS.

Au cours de la discussion, les participants ont exprimé leur soutien à la poursuite de l'amélioration du système et ont formulé des suggestions supplémentaires visant à améliorer l'expérience de l'utilisateur. Une attention particulière a été accordée à l'amélioration des mécanismes de notification liés aux soumissions en attente et aux échéances qui approchent. Le Président a pris note de l'approbation par le Groupe de travail de la liste définitive des améliorations proposées pour 2026 (détaillées dans le **Tableau 2**). Le Groupe a encouragé le Secrétariat à continuer de recueillir les commentaires des utilisateurs de l'IOMS concernant cet objectif précis.

### ***5.3 Examen des nouvelles exigences en matière de données adoptées par la Commission en 2025***

Le Président du WG-ORT a informé le Groupe que l'ICCAT compte actuellement 184 exigences de déclaration de l'ICCAT pour 2026, dont quatre nouvelles exigences liées aux nouvelles mesures de gestion adoptées par la Commission en 2025. Toutes les exigences avaient déjà été intégrées dans les modèles de l'IOMS de la section 3 (partie 1 : Statistiques ; Partie 2 : Gestion) du rapport annuel. La liste des exigences pour 2026 comprend 135 exigences relatives à l'application (soit quatre de plus qu'en 2025) et 49 exigences relatives aux statistiques (soit une de plus qu'en 2025). Toutes les exigences peuvent être filtrées et exportées depuis l'IOMS. Depuis 2021, la liste actualisée des exigences pour 2026 stockées dans l'IOMS est automatiquement publiée (via les API publiques de l'IOMS) dans les trois langues officielles sur le site web de l'ICCAT (Application : [Liste des exigences de 2026 pour la Commission](#) ; Statistiques : [Liste des exigences de 2026 pour le SCRS](#)).

Le Secrétariat a rappelé que, depuis aujourd'hui, les CPC peuvent commencer à compléter les versions préliminaires des rapports annuels de 2026 dans l'IOMS.

## 6. Travaux préliminaires réalisés en 2025

Le Président a indiqué au Groupe que la plupart des tâches prévues pour 2025 ont été menées à bien. Cependant, certaines nécessitent encore un peu de travail. Dans ces cas-là, le Président a proposé de les reporter au programme de travail intersessions de 2026 afin qu'elles soient menées à bien. De plus amples informations sont disponibles dans le « Rapport de situation de 2025 du Groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne (WG-ORT) » (appendice 2 de l'annexe 9 du [Rapport pour la période biennale 2024-2025, partie I \(2024\), Vol. 1](#)) présenté lors de la réunion annuelle de la Commission en 2025. Le Secrétariat a complété l'examen du Président par une présentation détaillant l'état d'avancement de chacune des sept tâches intersessions de 2025. En résumé, toutes les tâches ont avancé comme prévu, la plupart étant déjà achevées ou en voie d'achèvement. Trois tâches (les points 3, 5 et 7) nécessiteront un travail supplémentaire et elles ont également besoin d'informations complémentaires (p. ex. les conclusions du Groupe de travail *ad hoc* sur la suppression des redondances, en lien avec le point 7).

Au cours de la discussion, le Président a soulevé une question concernant les critères de recherche des documents au sein de l'IOMS et l'accès du public à certains documents de l'IOMS (points 3 et 5). Le Président a rappelé au WG-ORT qu'il n'était pas habilité à prendre ou à mettre en œuvre des décisions contraires aux règles de confidentialité de l'ICCAT ([Normes et procédures pour la protection, l'accès et la diffusion des données compilées par l'ICCAT](#)) ni à mettre des documents à la disposition du public. En ce qui concerne le processus, une solution consisterait pour l'IOMS à recenser les versions définitives des documents accessibles au public, qui pourraient ensuite être mises à la disposition des autres CPC par le biais de requêtes de recherche ou d'outils similaires. Le Président a rappelé que cette discussion avait également eu lieu l'année dernière, et le Groupe a convenu que seules les soumissions complètes (versions définitives et en aucun cas des versions provisoires) pouvaient être diffusées ; il a recommandé d'étendre cette règle à toutes les autres données gérées par l'IOMS à l'avenir. Le Groupe a appuyé la proposition du Président et a recommandé que ces deux points soient examinés et affinés dans le cadre des tâches intersessions pour 2026 (ce point de l'ordre du jour).

En ce qui concerne la dernière tâche en suspens pour 2025 relative à la suppression des redondances (point 7), le Président a proposé de la prolonger jusqu'en 2026 inclus, car elle nécessite l'avis du Groupe de travail *ad hoc* sur la suppression des redondances (et peut-être celui du Groupe de travail *ad hoc* sur la rationalisation des feuilles de contrôle pour les requins/istiophoridés).

## 7. Mise à jour de l'état des projets complémentaires de l'IOMS

Le Secrétariat a présenté un état des lieux des deux projets complémentaires de l'IOMS, menés en parallèle avec le projet principal de développement de l'IOMS.

### 7.1 Subventions de l'Union européenne liées à l'IOMS (2025-2026)

L'accord de subvention de l'UE EMFAF-2024-VC-ICCAT3 " Développement et renforcement des capacités au sein de l'ICCAT - Système de gestion en ligne " est un projet complémentaire de l'IOMS doté d'un budget total de 250.000 € prévu pour une période de 24 mois (2025 et 2026). Il comporte deux thèmes ou sous-projets :

- Thème 1 (EMFAF-2024-VC-ICCAT3-IBA-01 (Projet No. 101197348) - Système de gestion intégrée en ligne (acronyme : EU-IOMS2024-TT12 (en abrégé TT12 : Thème modules des tâches 1 et 2)) avec un budget de 150.000 €
- Thème 2 (EMFAF-2024-VC-ICCAT3-IBA-02 (Projet No. 101197349) - Intégration de la norme UN/FLUX dans l'IOMS (acronyme : EU-IOMS2024-TF2 (en abrégé TF2 : Thème FLUX partie 2)) avec un budget de 100.000 €

Le projet du Thème 1 (WU-IOMS2024-TT12) vise à soutenir l'achèvement des modules en cours (Gestionnaire de navires et Gestionnaire de formulaires) et à lancer les travaux sur deux modules de l'IOMS (prises nominales de la tâche 1 et captures et effort de pêche de la tâche 2). Deux objectifs spécifiques ont déjà été atteints concernant le soutien à la finalisation et à la mise en production (1er août 2025) du

Gestionnaire de navires et du Gestionnaire de formulaires. Les deux objectifs spécifiques toujours en cours concernent le soutien aux deux nouveaux modules en cours de développement :

- Gestionnaire de T1NC (prises nominales de la tâche 1) : soutenir le développement de ce nouveau module qui gèrera l'obligation de déclaration des données de prises nominales de la tâche 1.
- Gestionnaire de T2CE (prises et effort de la tâche 2) : soutenir le développement de ce nouveau module qui gèrera l'obligation de déclaration des données de capture et d'effort de la tâche 2.

Les travaux sur le Gestionnaire de T1NC et le Gestionnaire de T2CE ont commencé et se poursuivront jusqu'à la fin du projet. Ces modules gèrent deux jeux de données statistiques halieutiques essentiels, largement utilisés par le SCRS et la communauté scientifique de l'ICCAT, mais qui sont également souvent utilisés par la plupart des organes subsidiaires de l'ICCAT (COC, PWG et les Sous-commissions 1 à 4, etc.).

Le sous-projet thème 2 (EU-IOMS2024-TF2) vise à compléter les activités en cours sur l'intégration de la norme UN/FLUX dans le module de gestionnaire des navires (une priorité pour l'UE et l'ICCAT), qui couvre deux flux de données : a) les données d'enregistrement des navires (ajout/modification/désactivation et autres actions) ; et b) les données d'autorisation de pêche (actions d'ajout/de modification/de suppression sur 11 listes de navires autorisés de l'ICCAT). Les principales activités s'articulent autour de quatre axes principaux :

- a) Mise en place d'un nœud final FLUX-TL entièrement fonctionnel (TL : couche de transport dans l'infrastructure en nuage de l'ICCAT).
- b) Mise en place de flux de données pleinement opérationnelles pour deux domaines UN/FLUX (navires, autorisations), y compris la logique commerciale (règles commerciales pertinentes).
- c) Pleine intégration de (a) et (b) dans le module de gestionnaire des navires de l'IOMS.
- d) Obtention de flux de données pleinement opérationnels pour les navires et les autorisations et principalement ceux qui utilisent le formulaire [CP01-VessLst](#), via UN/FLUX.

Les points a) et b) ont été menés en étroite collaboration avec l'Union européenne. La majeure partie du travail de développement avait déjà été effectuée pour ces deux domaines. La tâche de test dite « approfondie » prévue (avec d'éventuels ajustements des règles commerciales), qui porte sur un texte crucial pour l'ensemble du système FLUX et qui doit impliquer à la fois l'UE et l'ICCAT, est la seule qui reste en suspens. L'équipe de l'IOMS et l'Union européenne organisent régulièrement des réunions en ligne afin de faire avancer cette tâche complexe.

Comme pour tous les projets complémentaires de l'IOMS, le travail associé décrit ci-dessus a été intégré dans le projet global de l'IOMS et coordonné par l'équipe de l'IOMS et le WG-ORT. Le budget global a permis d'embaucher un développeur de logiciels senior supplémentaire pour deux ans, avec des activités partagées sur les deux sous-projets. Une petite partie du budget global a été réservée pour contribuer à l'ensemble des coûts de développement et de soutien (services de traduction, infrastructure, coûts des logiciels et matériel) de l'IOMS.

## **7.2 Projet GEF-ABNJ II concernant l'IOMS (2024-2027)**

L'une des cinq capsules financées par la phase II du programme des océans communs - zones situées au-delà de la juridiction nationale (ABNJ) et le projet thonier (GEF-ABNJ Tuna II) est l'« Amélioration des systèmes de déclaration en ligne (OR) ». Ce projet complémentaire vise à améliorer l'IOMS par le développement d'extensions (API publiques REST standard) pour l'interopérabilité automatique des données, en mettant l'accent sur la diffusion de données publiques (structures de données standard à utiliser/publier par n'importe quel « utilisateur final »). Le terme « utilisateur final » désigne un large éventail d'utilisateurs potentiels et peut désigner aussi bien un utilisateur individuel souhaitant obtenir un jeu de données IOMS particulier pour des études spécifiques, qu'un partenaire de l'ICCAT tel que la FAO souhaitant explorer les données publiques de l'ICCAT, ou encore un site web proposant des outils permettant de traiter et de publier les données publiques de l'ICCAT. Dans tous les cas, la propriété de l'ICCAT et toute restriction sur la confidentialité des données sont assurées. Les deux principaux utilisateurs finaux des données de l'ICCAT stockées dans l'IOMS seront le [site web de l'ICCAT](#) et le [site web de TUNA-ORG](#). Le budget total du GEF-ABNJ Tuna II consacré au développement des extensions de l'IOMS s'élève à près de 490.000 euros et est prévu pour une durée effective totale de quatre ans. Le projet a été signé par

L'ICCAT et la FAO en août 2023 et le travail a commencé en septembre 2023 et devrait se terminer aux alentours du mois de mai 2027.

L'ICCAT transmet à la FAO un rapport intermédiaire semestriel (le dernier datant du 15 janvier 2026) décrivant les progrès réalisés au cours des six mois précédents (juillet-décembre 2025). Des exemples d'API publiques de l'IOMS déjà utilisées sur le site web de l'ICCAT (exigences de l'ICCAT en matière de données et données sur les navires) ont été présentés. Les indicateurs convenus pour le rapport d'avancement ont été mis à jour en conséquence.

Le Président du WG-ORT a remercié le Secrétariat pour la mise à jour des projets complémentaires en cours de l'IOMS et les progrès associés réalisés par l'équipe de l'IOMS. Il a également remercié l'UE pour son soutien continu au projet IOMS, avec un projet complémentaire additionnel de deux ans, et au projet GEF qui permet au Groupe de bénéficier de l'expertise de M. Carlos Palma pour une année supplémentaire.

## **8. Activités en vue d'un projet pilote de traduction partielle des rapports annuels**

Le Secrétariat a présenté les activités réalisées en vue de la mise en place d'un projet pilote de traduction partielle des rapports annuels dans les trois langues officielles de l'ICCAT.

Le projet pilote a débuté avec le document « Évaluation des coûts pour la traduction des données et documents de l'IOMS » ([COC-319/2025](#)) présenté lors de la réunion annuelle de la Commission de 2025. En conséquence, le Comité d'application a recommandé au WG-ORT de mettre en œuvre ce projet pilote visant à traduire certaines parties du rapport annuel (notamment la section 3) directement dans l'IOMS. Ce projet pilote vise à évaluer la faisabilité, la qualité et les implications financières d'une traduction intégrale de la section 3 du rapport annuel de toutes les CPC. La présentation a exposé l'approche méthodologique et les étapes concrètes nécessaires à la mise en œuvre du projet pilote et à la réalisation de ses objectifs. Parmi les différents modèles de traduction envisagés, le choix s'est porté sur un projet pilote reposant sur un modèle hybride (traduction automatique + révision humaine), la révision humaine étant confiée à des ressources externes (le service de traduction du Secrétariat étant déjà complètement surchargé).

Le Secrétariat a indiqué que le projet pilote permettrait d'évaluer les implications financières d'une traduction partielle, y compris les coûts potentiels liés aux outils de traduction, au contrôle de qualité et à la révision humaine externe. Il a été noté que le projet vise à étudier des solutions rentables et à déterminer si les avantages en termes d'accessibilité et d'efficacité justifieraient d'éventuelles dépenses supplémentaires.

Au cours de la discussion, les membres ont manifesté leur intérêt pour cette initiative et ont échangé leurs points de vue sur ses avantages potentiels et les défis qu'elle pourrait poser. Une CPC a fait part de ses inquiétudes quant au délai très court imparti pour la mise en œuvre du projet pilote et a suggéré de recourir uniquement à la traduction automatique (outils d'IA) si les ressources nécessaires à la révision humaine venaient à manquer, et de rendre compte des résultats au COC et au STACFAD en 2026.

À l'issue d'une discussion fructueuse, le Groupe a décidé de soutenir la mise en œuvre du projet pilote consistant à recourir à la traduction automatique à l'aide d'outils d'IA pour la traduction de la section 3 des rapports annuels. Afin d'indiquer clairement la nature de ces traductions, les CPC ont soutenu l'ajout d'une mention ou d'un filigrane précisant que les traductions générées par l'IA n'avaient pas fait l'objet d'une révision linguistique officielle et étaient produites exclusivement dans le cadre du projet pilote.

Le Groupe a en outre noté qu'à l'issue de la réunion de la Commission de 2026, le projet pilote et ses résultats feraient l'objet d'un examen et d'une évaluation, notamment en ce qui concerne la qualité, la cohérence et la facilité d'utilisation des traductions générées par l'IA. À cet égard, il a été reconnu que le contrôle linguistique professionnel reste indispensable, notamment en ce qui concerne la révision rédactionnelle, la cohérence institutionnelle, l'harmonisation terminologique et l'assurance qualité globale. Le WG-ORT a réaffirmé que le projet pilote visait à explorer des outils permettant d'améliorer l'accessibilité et l'efficacité compte tenu de la charge de travail actuelle liée aux rapports annuels, et qu'il n'avait pas pour objectif de se substituer au travail effectué par les traductrices de l'ICCAT.

## 9. Planification des séances de formation des utilisateurs de l'IOMS en 2026

Le Président a rappelé que les deux séances de formation de l'IOMS prévues pour 2026 avaient déjà été examinées et approuvées lors de la réunion annuelle de la Commission de 2025, et que les thèmes de chacune de ces séances avaient déjà été fixés.

Le Secrétariat a indiqué que la première séance serait entièrement consacrée au module de gestionnaire des ports, étant donné que celui-ci sera mis en service courant 2026. La deuxième séance sera de nature plus générale et portera sur l'ensemble des modules de l'IOMS, tout en mettant l'accent sur la résolution des principales difficultés rencontrées par les utilisateurs dans l'utilisation de toutes les fonctionnalités de l'IOMS.

Comme lors des séances précédentes, toutes les séances de formation utiliseront le sandbox de l'IOMS. Les vidéos enregistrées lors des précédentes séances de formation de l'IOMS sont disponibles dans le dossier partagé Nextcloud réservé au WG-ORT et tous les participants sont invités à consulter ces vidéos.

Il a été convenu d'organiser la première séance de formation d'ici la fin du mois d'avril 2026 et la deuxième séance au cours de la deuxième quinzaine de juin 2026. Les dates définitives convenues avec le Président seront annoncées par le biais d'une circulaire de l'ICCAT.

## 10. Examen des activités des groupes de travail *ad hoc* du WG-ORT.

Cette section aborde deux thèmes : le premier résume les activités menées en matière d'élimination des redondances (en collaboration avec le Groupe de travail *ad hoc* sur l'élimination des redondances), et le second passe en revue le glossaire de l'IOMS.

### 10.1 Suppression des redondances

Le Président a rappelé que, l'année dernière, l'UE avait prévu d'apporter une contribution volontaire afin de faciliter la rationalisation et l'élimination des redondances dans les mesures de l'ICCAT, en recrutant un expert en réglementation de l'ICCAT. Le Président a demandé au Secrétariat et à l'UE de lui fournir des informations complémentaires sur l'état d'avancement de ces travaux.

Le Secrétariat a fait le point sur l'état d'avancement de la subvention de l'UE visant à rationaliser les réglementations de l'ICCAT et à en éliminer les redondances. L'ICCAT a déjà reçu l'invitation accompagnée des termes de référence relatives aux travaux en question. L'ICCAT a déjà déposé sa demande de subvention et attend l'accord de l'UE pour procéder aux signatures finales, qui devraient être finalisées dans les prochains mois. Par la suite, le Secrétariat lancera un appel d'offres pour recruter des consultants chargés de mener à bien ce travail. Le Secrétariat prévoit que ce projet sera opérationnel avant l'été 2026, mais a demandé à l'UE de lui faire part de ses commentaires supplémentaires. L'UE a validé l'analyse du Secrétariat et a fait part de ses attentes, qui vont dans le même sens, concernant le lancement du projet. Par ailleurs, l'UE a estimé que ce Groupe était le mieux placé pour fournir des orientations et des conseils concernant le travail du futur consultant.

Le Président a exprimé, au nom du WG-ORT, ses remerciements pour la contribution volontaire de l'UE apportée à cette question complexe. Le Groupe a souscrit à l'avis de l'UE selon lequel il existe une marge de manœuvre pour une collaboration entre ce Groupe de travail et le consultant ; il a été suggéré d'ajouter cette collaboration à la liste des tâches à accomplir entre les sessions.

### 10.2 Glossaire des termes et définitions de l'IOMS

Le Président a rappelé aux nouveaux participants que ce Groupe avait élaboré un glossaire des termes de l'IOMS, notamment en ce qui concerne les navires et les autorisations. Ce glossaire a été validé par le Groupe de travail sur les mesures de contrôle intégré (IMM) en 2024, puis approuvé par la Commission. La version adoptée du glossaire de l'IOMS est jointe en tant qu'appendice 9 au [rapport de la 17e réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré \(IMM\)](#). Le WG-ORT est chargé de tenir à jour le glossaire des termes et définitions de l'IOMS chaque fois que de nouveaux termes et concepts sont adoptés pour l'IOMS.

Le Président a indiqué que le glossaire des termes et définitions de l'IOMS n'avait pas changé depuis l'année dernière. Ce Groupe a également convenu de publier le glossaire de l'IOMS au sein du système d'aide de l'IOMS, dans la mesure du possible et sans entraver le déroulement normal des travaux de l'IOMS.

## 11. Mise à jour et approbation du plan de travail de l'IOMS

Le Président a demandé au Secrétariat de présenter le plan de travail actuel de l'IOMS, qui repose sur la version adoptée en 2025. Le Président a sollicité l'avis des membres du WG-ORT concernant d'éventuelles modifications.

Le Secrétariat de l'ICCAT a présenté une explication détaillée du projet de plan de travail de l'IOMS pour 2026, qui s'appuie sur la version adoptée pour 2025, comme l'a rappelé le Président. Il comprend déjà la phase 5 (24 mois se terminant en mai 2028), et aucune autre phase n'a été ajoutée. La phase 3 s'est achevée avec la mise en production du Gestionnaire de navires et du Gestionnaire de formulaires.

Aucune modification n'a été apportée aux priorités des activités prévues dans les modules des phases 4 et 5. Cependant, certaines activités ont été reprogrammées :

- Séance de formation pour le Gestionnaire de ports (prévue en avril 2026)
- Ajout d'une session de formation générale sur les difficultés rencontrées (prévue pour juin 2026)
- Achèvement du Gestionnaire de ports (mise en production le 1er août 2026)
- Finalisation du Gestionnaire de T1NC (prises nominales de la tâche 1) (reportée au 1er mai 2027)
- Finalisation du Gestionnaire de COCT (tableaux d'application) (reportée au 1er mai 2027)
- Finalisation du Gestionnaire de feuilles de contrôle sur les requins/istiophoridés (reportée au 1er août 2027)
- Module de gestionnaire de T2CE (léger report de la date de début au 2 août 2026)
- Conclusion des tests de UN/FLUX du Gestionnaire de navires (provisoirement le 1er novembre 2026).

La finalisation et la mise en production de deux modules (Gestionnaires de T1NC et de COCT) ont été reportées afin de tenir compte des travaux de développement supplémentaires et de la formation des utilisateurs, chacune nécessitant au moins deux sessions de formation. Les feuilles de contrôle pour les requins/istiophoridés ont été reportées car elles nécessitaient des travaux intermédiaires supplémentaires (redondances et autres) avant de pouvoir passer à l'étape suivante du développement (priorité revue à la baisse en 2025).

Le Secrétariat a également rappelé la liste des modules prioritaires de l'IOMS à développer dans les phases futures. La liste, mise à jour par ce Groupe en 2025 et pour laquelle aucun ajout n'a été proposé, est la suivante :

- Mise en œuvre de FLUX au sein de l'ICCAT pour les rapports d'inspection
- Échantillons de taille de la tâche 2
- Caractéristiques de la flottille de la tâche 1 (navires actifs au cours de l'année précédente) - ST01
- Déclarations de transbordement/déclarations d'approvisionnement/rapports de transbordement
- Rapports d'inspection au port/de programme d'inspection conjointe (JIS)
- Plans de pêche
- Accords d'accès
- Mesures d'atténuation des oiseaux de mer
- Engins perdus/trouvés et autres

Le Président du WG-ORT a remercié le Secrétariat d'avoir élaboré le plan de travail provisoire pour 2026 et a ouvert les débats sur ce sujet.

L'UE a indiqué qu'elle approuvait le rééchelonnement et la hiérarchisation actuelle des modules, soulignant qu'elle tient compte de la priorité accrue accordée au Gestionnaire de T2CE (captures et effort de pêche de la tâche 2), un module prioritaire qu'elle soutient déjà dans le cadre du projet complémentaire actuel de

l'UE (voir section 7). L'UE a également accepté de repousser légèrement la mise en production de UN/FLUX afin de permettre la réalisation des tests approfondis indispensables.

Le Secrétariat a rappelé que l'IMM avait recommandé de donner la priorité à la mise en place d'une solution permettant de traiter les informations relatives aux inspections portuaires. Le Secrétariat ne sait pas exactement comment s'y prendre pour mener à bien ce travail. Que ce soit au sein de l'IOMS (module spécifique) ou en externe (à l'aide du logiciel du Système mondial d'échange d'informations (GIES) de la FAO ou en adaptant un logiciel existant aux besoins de l'ICCAT). Étant donné que le WG-ORT a inscrit ce module en 2025 sur la liste des modules prioritaires pour les phases suivantes (le lancement de la phase 6 est prévu pour mi-2028), le plan de travail de l'IOMS ne prévoit donc pas le développement de ce module à long terme. Le Secrétariat a demandé des conseils sur le type d'approche à adopter. Le Président a demandé au Groupe de donner son avis sur la question. À l'issue d'une discussion constructive, et compte tenu de la charge de travail importante de l'IOMS jusqu'en 2028, un consensus général s'est dégagé pour explorer en priorité la solution consistant à externaliser la gestion des informations relatives aux inspections portuaires. Le Groupe a suggéré au Secrétariat de prendre contact avec la FAO afin d'étudier la possibilité d'obtenir le code source du système d'information géographique (SIG) et d'examiner s'il serait possible de l'adapter aux besoins de l'ICCAT. Il conviendrait également d'étudier d'autres solutions logicielles (telles que celle utilisée par la Commission du thon de l'océan Indien (CTOI)).

En l'absence d'autres interventions, le Président a estimé que le Groupe approuvait globalement le plan de travail de l'IOMS pour 2026 (**Tableau 2**), qui sera adopté par le WG-ORT lors de l'adoption du rapport de la présente réunion.

Afin de poursuivre les objectifs du plan de travail pour 2026, le Secrétariat élabore systématiquement une feuille de route (tâches/événements classés par module avec les dates d'achèvement prévues, ainsi que d'autres éléments). Le Président a invité le Secrétariat à présenter la feuille de route comprenant les tâches liées aux différents modules : Gestionnaire du port, Gestionnaire de T1NC, Gestionnaire de COCT, Gestionnaire de la fiche de contrôle sur les requins/istiophoridés et Gestionnaire de T2CE. Le tableau ci-dessous présente la feuille de route :

| Date               | Module                                     | Tâche/Événement                                                                                                                | Environnement |
|--------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| 15 mars 2026       | T1NC/COCT                                  | Les nouvelles bases de données T1NC et COCT sont désormais disponibles                                                         | Test          |
| 1er avril 2026     | Gestionnaire de ports                      | Gestionnaire des ports disponible dans Sandbox ( <a href="https://sandbox-ioms.iccat.int">https://sandbox-ioms.iccat.int</a> ) | Test          |
| 1er avril 2026     | FLUX                                       | Début des essais intensifs du module FLUX (caractéristiques du navire et FLAP)                                                 | Test          |
| 1er mai 2026       | Feuilles de contrôle Requins&Istiophoridés | Conception du flux de données pour les requins et les istiophoridés                                                            | Test          |
| 1er juin 2026      | T1NC/COCT                                  | Les services web d'acquisition de données T1NC sont désormais opérationnels                                                    | Test          |
| 1er juin 2026      | T1NC/COCT                                  | Tableaux de bord T1NC conçus                                                                                                   | Test          |
| 1er août 2026      | Gestionnaire de ports                      | Gestionnaire de ports est mis en production                                                                                    | Production    |
| 1er septembre 2026 | T1NC/COCT                                  | Les services web d'acquisition de données COCT sont désormais opérationnels                                                    | Test          |
| 1er septembre 2026 | T1NC/COCT                                  | Les tableaux de bord COCT sont opérationnels                                                                                   | Test          |
| 1er septembre 2026 | Feuilles de contrôle Requins&Istiophoridés | Le développement de Requins & Istiophoridés est terminé                                                                        | Test          |
| 1er septembre 2026 | FLUX                                       | Evaluation des essais intensifs du module FLUX (caractéristiques du navire et FLAP)                                            | Test          |
| 15 octobre 2026    | T2CE                                       | La refonte de la base de données T2CE est terminée                                                                             | Test          |
| 1er novembre 2026  | Gestionnaire de ports                      | Gestionnaire de ports comme seul canal pour la soumission des informations d'autorisation des ports                            | Production    |
| 1er novembre 2026  | T1NC/COCT                                  | Les tests d'intégration T1NC/COCT sont terminés                                                                                | Test          |
| 1er novembre 2026  | Feuilles de contrôle Requins&Istiophoridés | Les tests d'intégration Requins&Istiophoridés sont terminés                                                                    | Test          |
| 1er novembre 2026  | FLUX                                       | Le module FLUX est mis en production                                                                                           | Production    |
| 31 décembre 2026   | T2CE                                       | La conception du flux de données T2CE est terminée                                                                             | Test          |
| 15 février 2027    | T1NC/COCT                                  | Début de la phase de tests T1NC/COCT                                                                                           | Test          |
| 15 février 2027    | Feuilles de contrôle Requins&Istiophoridés | Lancement de la phase de test des feuilles de contrôle Requins/Istiophoridés                                                   | Test          |
| 1er mai 2027       | T1NC/COCT                                  | T1NC/COCT mis en production                                                                                                    | Production    |
| 1er juillet 2027   | Feuilles de contrôle Requins&Istiophoridés | Feuilles de contrôle Requins&Istiophoridés mises en production                                                                 | Production    |
| 2026-05-XX         | Gestionnaire de ports                      | Session de formation/atelier pour les gestionnaires de ports (1ère session)                                                    | Test          |

Parallèlement à la feuille de route, le Secrétariat a également présenté un diagramme préliminaire de la feuille de route pour 2026 à l'aide du logiciel Jira Project Manager.

Le Président a remercié le Secrétariat et les participants pour leurs contributions, qui ont permis de finaliser le plan de travail de l'IOMS pour 2026.

## 12. Travaux intersessions à réaliser en 2026

En plus des diverses améliorations de l'IOMS discutées/adoptées (résumées dans le **tableau 2**), le WG-ORT, en collaboration avec le Secrétariat de l'ICCAT, a élaboré la liste suivante de travaux intersessions :

1. Conformément à la recommandation du COC visant à aller de l'avant avec la traduction des rapports annuels (plus de détails peuvent être consultés dans le document « Évaluation des coûts pour la traduction des données et documents de l'IOMS » (COC-319/2025)), le Secrétariat devrait mettre en œuvre un projet pilote et présenter les résultats préliminaires au COC et au STACFAD lors de leur réunion annuelle de 2026, ainsi qu'au WG-ORT lors de sa réunion de 2027.
2. Évaluer le volume des navires transporteurs provenant des non-CPC qui déclarent des données de CP01 et étudier les implications de l'autorisation accordée aux non-CPC d'accéder à l'IOMS dans le cadre de ce travail.
3. Mettre en place une équipe technique chargée d'examiner les améliorations potentielles de l'IOMS et de formuler des commentaires quant à leur faisabilité, leur ordre de priorité et les modalités de mise en œuvre.
4. Le Président du WG-ORT et le Secrétariat devraient rédiger un document à l'intention du STACFAD afin d'examiner une éventuelle augmentation du budget nécessaire pour s'adapter à l'architecture en pleine expansion de l'IOMS.
5. Accessibilité et fonctionnalités de recherche au sein de l'IOMS : l'équipe de développement de l'IOMS examinera les mesures à prendre pour permettre aux CPC de consulter, trier, filtrer et rechercher les documents de déclaration finalisés d'autres CPC au sein de l'environnement IOMS. Cet accès ne devrait être accordé que pour les versions finales des produits qui seront finalement mises à la disposition du public.
6. Formats de soumission des données : l'équipe de développement de l'IOMS évaluera la faisabilité d'utiliser des formats ouverts et non propriétaires pour la soumission des formulaires standardisés de l'ICCAT gérés par le Gestionnaire de formulaires.
7. Accès public à certaines données de l'IOMS : le Secrétariat préparera une proposition pour la prochaine réunion du WG-ORT sur la manière de rendre publiques les données appropriées de l'IOMS, conformément à la politique de confidentialité des données de l'ICCAT. Dans le cadre de l'élaboration de cette proposition, l'accès ne devrait être accordé qu'aux versions finales des produits qui seront finalement mises à la disposition du public.
8. Le Groupe de travail *ad hoc* sur la rationalisation des feuilles de contrôle pour les requins/istiophoridés apportera son soutien au Président et au Secrétariat afin de poursuivre les efforts visant à simplifier la structure des modèles de feuilles de contrôle pour les requins et les istiophoridés en vue de leur intégration dans l'IOMS.
9. Le Secrétariat examinera la solution GIES de la FAO et fournira l'année prochaine des orientations sur la voie à suivre (utilisation directe de la plateforme GIES, réutilisation du code GIES, création d'un nouveau module dans l'IOMS, solution externe, etc.)
10. Suivre l'avancement des travaux et intervenir si nécessaire dans le cadre de l'examen de la déclaration, de la prochaine évaluation des performances de l'ICCAT, ainsi que du processus d'examen et de rationalisation du COC.

## 13. Autres questions

Aucune autre question n'a été discutée.

#### **14. Adoption du rapport et clôture**

Il a été convenu que le rapport serait adopté par correspondance.

**Tableau 1.** Nombre de rapports annuels de 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025 stockés dans l'IOMS par catégorie (S3P1 : Statistiques, S3P2 : Application), taux d'achèvement (0% à 100%), soutien du Secrétariat (Oui/Non), et statut en attente. Le nombre total de rapports annuels attendus est passé de 57 (53 CP – Parties contractantes + 4 NCC – Parties non contractantes coopérantes) entre 2021 et 2024 à 58 (soit 1 CP supplémentaire). Le champ "Remarques" indique les sections du rapport annuel qui ont été entièrement complétées et soumises ("version finale OK ») ou non (complètes mais en mode projet, incomplètes mais soumises, et incomplètes et en mode projet). Les trois derniers cas nécessiteront un travail conjoint des CPC et du Secrétariat.

|                          |                   |                   |                 | Year of annual report / Secretariat support (Yes/No) |     |         |       |      |     |         |       |      |     |         |       |      |     |         |       |      |     |         |       |                                   |                                 |    |  |  |
|--------------------------|-------------------|-------------------|-----------------|------------------------------------------------------|-----|---------|-------|------|-----|---------|-------|------|-----|---------|-------|------|-----|---------|-------|------|-----|---------|-------|-----------------------------------|---------------------------------|----|--|--|
|                          |                   |                   |                 | 2021                                                 |     |         |       | 2022 |     |         |       | 2023 |     |         |       | 2024 |     |         |       | 2025 |     |         |       |                                   |                                 |    |  |  |
| Indicator                | Section           | Completion status | Party type      | No                                                   | Yes | pending | Total | No   | Yes | pending | Total | No   | Yes | pending | Total | No   | Yes | pending | Total | No   | Yes | pending | Total | Remarks                           |                                 |    |  |  |
| number of annual reports | Compliance        | Complete/sent     | CP              | 19                                                   | 18  |         | 37    | 32   | 8   |         | 40    | 37   | 2   |         | 39    | 42   |     |         | 42    | 39   |     |         |       | 39                                | OK                              |    |  |  |
|                          |                   |                   | NCC             |                                                      |     | 3       |       |      | 3   | 4       |       |      | 4   | 4       |       |      | 4   | 3       |       |      | 3   | 2       |       |                                   | 3                               | OK |  |  |
|                          | Complete/draft    | CP                |                 |                                                      |     |         | 1     | 2    |     | 3       | 3     |      |     | 3       | 1     |      |     | 1       | 2     |      |     |         | 2     | Requires "Submit" (draft version) |                                 |    |  |  |
|                          |                   | Incomplete/sent   | CP              | 2                                                    | 2   |         | 4     | 1    | 2   |         | 3     |      |     |         | 3     | 3    | 1   |         | 4     |      | 1   |         | 1     | Required "Edit/Complete/Submit"   |                                 |    |  |  |
|                          | Incomplete/draft  | CP                |                 |                                                      |     | 12      | 12    |      |     | 7       | 7     |      |     | 11      | 11    |      |     | 6       | 6     |      |     | 12      | 12    | Requires full revision            |                                 |    |  |  |
|                          |                   | NCC               |                 |                                                      | 1   | 1       |       | 1    |     |         |       |      |     |         |       |      |     | 1       | 1     |      |     | 1       | 1     | Requires full revision            |                                 |    |  |  |
|                          | Compliance Total  |                   |                 | 21                                                   | 23  | 13      | 57    | 38   | 12  | 7       | 57    | 44   | 2   | 11      | 57    | 49   | 1   | 7       | 57    | 44   | 1   | 13      | 58    |                                   |                                 |    |  |  |
|                          |                   | Statistical       | Complete/sent   | CP                                                   | 16  | 20      |       | 36   | 32  | 8       |       | 40   | 35  | 2       |       | 37   | 43  |         |       | 43   | 41  | 1       |       | 42                                | OK                              |    |  |  |
|                          | NCC               |                   |                 |                                                      | 1   | 2       |       | 3    | 4   |         |       | 4    | 4   |         |       | 4    | 3   |         |       | 3    | 2   | 1       |       | 3                                 | OK                              |    |  |  |
|                          |                   | Complete/draft    | CP              |                                                      | 1   | 1       |       | 2    | 1   | 2       |       | 3    | 3   |         |       | 3    | 3   |         |       | 3    |     |         |       | Requires "Submit" (draft version) |                                 |    |  |  |
|                          |                   |                   | Incomplete/sent | CP                                                   | 4   |         |       | 4    | 1   | 2       |       | 3    | 3   |         |       | 3    | 3   | 1       | 1     | 2    |     | 1       |       | 1                                 | Required "Edit/Complete/Submit" |    |  |  |
|                          |                   | Incomplete/draft  | CP              |                                                      |     |         | 11    | 11   |     |         | 7     | 7    |     |         | 10    | 10   |     |         | 5     | 5    |     |         | 11    | 11                                | Requires full revision          |    |  |  |
|                          |                   |                   | NCC             |                                                      |     | 1       | 1     |      |     |         |       |      |     |         |       |      |     |         | 1     | 1    |     |         | 1     | 1                                 | Requires full revision          |    |  |  |
|                          | Statistical Total |                   |                 |                                                      | 22  | 23      | 12    | 57   | 38  | 12      | 7     | 57   | 42  | 5       | 10    | 57   | 50  | 1       | 6     | 57   | 43  | 3       | 12    | 58                                |                                 |    |  |  |
| Compliance               |                   | Complete/sent     | CP              | 33%                                                  | 32% |         | 65%   | 56%  | 14% |         | 70%   | 65%  | 4%  |         | 68%   | 74%  |     |         | 74%   | 67%  |     |         |       | 67%                               |                                 |    |  |  |
|                          | NCC               |                   |                 | 5%                                                   |     |         | 5%    | 7%   |     |         | 7%    | 7%   |     |         | 7%    | 5%   |     |         | 5%    | 5%   |     |         | 5%    |                                   |                                 |    |  |  |
|                          | Complete/draft    | CP                |                 |                                                      |     |         | 2%    | 4%   |     | 5%      | 5%    |      |     | 5%      | 2%    |      |     | 2%      | 3%    |      |     |         | 3%    |                                   |                                 |    |  |  |
|                          |                   | Incomplete/sent   | CP              | 4%                                                   | 4%  |         | 7%    | 2%   | 4%  |         | 5%    |      |     |         | 5%    | 2%   |     |         | 7%    | 2%   |     |         | 2%    | 2%                                |                                 |    |  |  |
|                          | Incomplete/draft  | CP                |                 |                                                      |     | 21%     | 21%   |      |     | 12%     | 12%   |      |     | 19%     | 19%   |      |     | 11%     | 11%   |      |     | 21%     | 21%   |                                   |                                 |    |  |  |
|                          |                   | NCC               |                 |                                                      | 2%  | 2%      |       |      |     |         |       |      |     |         |       |      |     | 2%      | 2%    |      |     | 2%      | 2%    |                                   |                                 |    |  |  |
| Compliance Total         |                   |                   |                 | 37%                                                  | 40% | 23%     | 100%  | 67%  | 21% | 12%     | 100%  | 77%  | 4%  | 19%     | 100%  | 86%  | 2%  | 12%     | 100%  | 76%  | 2%  | 22%     | 100%  |                                   |                                 |    |  |  |
|                          | Statistical       | Complete/sent     | CP              | 28%                                                  | 35% |         | 63%   | 56%  | 14% |         | 70%   | 61%  | 4%  |         | 65%   | 75%  |     |         | 75%   | 71%  | 2%  |         | 72%   |                                   |                                 |    |  |  |
| NCC                      |                   |                   |                 | 2%                                                   | 4%  |         | 5%    | 7%   |     |         | 7%    | 7%   |     |         | 7%    | 5%   |     |         | 5%    | 3%   | 2%  |         | 5%    |                                   |                                 |    |  |  |
|                          | Complete/draft    | CP                | 2%              | 2%                                                   |     | 4%      | 2%    | 4%   |     | 5%      | 5%    |      |     | 5%      | 5%    |      |     | 5%      |       |      |     |         |       |                                   |                                 |    |  |  |
|                          |                   | Incomplete/sent   | CP              | 7%                                                   |     |         | 7%    | 2%   | 4%  |         | 5%    |      |     | 5%      | 2%    | 2%   |     |         | 4%    |      | 2%  |         | 2%    |                                   |                                 |    |  |  |
|                          | Incomplete/draft  | CP                |                 |                                                      |     | 19%     | 19%   |      |     | 12%     | 12%   |      |     | 18%     | 18%   |      |     | 9%      | 9%    |      |     | 19%     | 19%   |                                   |                                 |    |  |  |
|                          |                   | NCC               |                 |                                                      | 2%  | 2%      |       |      |     |         |       |      |     |         |       |      |     | 2%      | 2%    |      |     | 2%      | 2%    |                                   |                                 |    |  |  |
| Statistical Total        |                   |                   |                 | 39%                                                  | 40% | 21%     | 100%  | 67%  | 21% | 12%     | 100%  | 74%  | 9%  | 18%     | 100%  | 88%  | 2%  | 11%     | 100%  | 74%  | 5%  | 21%     | 100%  |                                   |                                 |    |  |  |

**Tableau 2.** Liste des améliorations de l'IOMS proposées, discutées et adoptées, à développer pendant la période intersessions. Le temps de développement est un indicateur qualitatif préliminaire (légende : achevé - en vert ; rejeté - en rouge ; en cours/à l'étude – sans couleur).

| An   | Numéro | Amélioration (brève description)                                                                                                                                                                                                           | Module                      | Coût (temps de dvpt) | Adopté | Travaux intersessions | État (actuel) | Notes                                                                                                                                                                           |
|------|--------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|----------------------|--------|-----------------------|---------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2023 | 3      | Un message automatisé sera envoyé à l'expéditeur pour confirmer que la soumission a été correctement réalisée (CC à : info@iccat.int ?).                                                                                                   | Rapport annuel              | Moyen                | Non    | Non                   | Abandon       | Remplacé par 18 (décision du WG de se concentrer sur les rappels de dates limites)                                                                                              |
| 2023 | 5      | Indiquer le pourcentage de CPC qui ont rempli le rapport annuel (par exemple, 19 CPC sur 57 = 33,3%, en particulier sur la date limite + 1)                                                                                                | Rapport annuel              | Moyen                | Non    | Non                   | Terminé       | Aucune décision n'a été prise (éventuellement ajouté au tableau de bord)                                                                                                        |
| 2023 | 6      | Classer par ordre alphabétique ceux achevés à 100%, et non par ordre d'achèvement, et ajouter la colonne "date de soumission" au graphique                                                                                                 | Rapport annuel              | Moyen                | Oui    | Oui                   | Terminé       | Date non encore ajoutée                                                                                                                                                         |
| 2023 | 7      | Option d'annulation d'un fichier « en cours d'importation »                                                                                                                                                                                | Rapport annuel              | Élevé                | Non    | Non                   | Abandon       | Le versionnage l'envisage déjà                                                                                                                                                  |
| 2023 | 11     | Si les exigences sont éditées manuellement par le personnel du Secrétariat à la demande de la CPC/de l'auteur de la demande initiale, est-il nécessaire de les enregistrer en tant que nouvelle version et de faire apparaître notre nom ? | Rapport annuel              | Moyen                | Non    | Non                   | Abandon       | Traçabilité nécessaire dans tous les cas                                                                                                                                        |
| 2024 | 12     | Questions discriminatoires pour répondre automatiquement aux exigences du rapport annuel (y compris l'élaboration de profils CPC)                                                                                                          | Rapport annuel              | Élevé                | Oui    | Oui                   | À l'étude     | Étudier/créer comment les profils de CPC peuvent contribuer au remplissage automatique des rapports annuels.                                                                    |
| 2024 | 13     | Réviser les réponses standard                                                                                                                                                                                                              | Rapport annuel              | Élevé                | Oui    | Oui                   | En cours      |                                                                                                                                                                                 |
| 2024 | 15     | Modifier/Ajouter le rapport annuel complet (pas seulement la section 3)                                                                                                                                                                    | Rapport annuel              | Moyen                | Oui    | Oui                   | À l'étude     |                                                                                                                                                                                 |
| 2024 | 17     | Remplissage automatique du rapport annuel sur la base de la soumission des formulaires (uniquement les exigences spécifiques)                                                                                                              | Gestionnaire de formulaires | Élevé                | Oui    | Oui                   | En cours      |                                                                                                                                                                                 |
| 2024 | 18     | Rappels automatisés aux CPC pour les informer de la proximité des échéances (remplace 3)                                                                                                                                                   | Rapport annuel              | Moyen                | Oui    | Oui                   | En cours      |                                                                                                                                                                                 |
| 2025 | 19     | L'IOMS conservera en interne les textes des recommandations, y compris les paragraphes et les sous-paragraphes. De cette façon, il y aura des liens vers des textes spécifiques dans les différents modules qui le composent.              | Noyau                       | Moyen                |        |                       | À l'étude     | Lié aux feuilles de contrôle                                                                                                                                                    |
| 2025 | 20     | Autoriser les pièces jointes dans le rapport annuel                                                                                                                                                                                        | Rapport annuel              | Moyen                |        |                       | À l'étude     |                                                                                                                                                                                 |
| 2025 | 21     | Élargir les rapports annuels afin de stocker les réponses dans les trois langues.                                                                                                                                                          | Rapport annuel              | Élevé                | Non    | Non                   | Abandon       | Remplacé par 24 (Traduction hybride automatique)                                                                                                                                |
| 2025 | 22     | Permettre la soumission des rapports annuels par l'intermédiaire du Gestionnaire de formulaires                                                                                                                                            | Rapport annuel              | Moyen                |        |                       |               | Simplifie la vérification des échéances                                                                                                                                         |
| 2025 | 23     | Définir les dates limites de certaines exigences en indiquant des dates précises (12/07/2025) plutôt que le 15 juillet (sans mentionner l'année)                                                                                           | Noyau                       | Moyen                |        |                       |               |                                                                                                                                                                                 |
| 2026 | 24     | Système de traduction hybride automatique                                                                                                                                                                                                  | Noyau                       | Moyen                | Oui    | Oui                   | À l'étude     | Suggestion d'éviter d'entraîner l'IA avec nos données personnelles, ajoutée par le Japon<br>La suggestion formulée par le Japon est intégrée au nouveau système de notification |
| 2026 | 25     | Refonte du système de notification                                                                                                                                                                                                         | Notification et tout        | Moyen                |        |                       | En cours      |                                                                                                                                                                                 |
| 2026 | 26     | Rendre le tableau de bord dynamique (préférences utilisateur enregistrées dans la base de données)                                                                                                                                         | Noyau                       | Faible               |        |                       |               |                                                                                                                                                                                 |
| 2026 | 27     | Achever la migration des modules backend vers Spring Boot 3.5.6 (dernière version stable)                                                                                                                                                  | Noyau, navires              | Moyen                |        |                       | En cours      | Cette version apportera plusieurs améliorations au niveau des temps de                                                                                                          |

# WG-ORT, EN LIGNE 2026

|      |    |                                                                                                                                      |                             |       |          |                                         |
|------|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------|----------|-----------------------------------------|
|      |    |                                                                                                                                      |                             |       |          | chargement. Comme l'a suggéré le Japon. |
| 2026 | 28 | Achever la migration du module frontend vers Angular 20                                                                              | Frontend                    | Moyen | En cours |                                         |
| 2026 | 29 | Ajouter des filtres de gamme aux champs numériques dans la Gestion des registres des navires                                         | Frontend, Navires           | Moyen |          |                                         |
| 2026 | 30 | Meilleure prise en charge d'autres navigateurs (Edge, Safari) et d'autres systèmes d'exploitation (MacOS, Linux)                     | Frontend                    | Moyen |          | Suggestion ajoutée par le Japon         |
| 2026 | 31 | Lien vers les soumissions de formulaires pour le re-téléchargement des formulaires rejetés provenant des modules                     | Gestionnaire de formulaires |       |          | Suggestion ajoutée par le Japon         |
| 2026 | 32 | Améliorations apportées à l'interface utilisateur du rapport annuel afin d'alerter les utilisateurs en cas de soumission incomplète. | Frontend, Noyau             |       |          | Suggestion ajoutée par le Japon         |

**Tableau 3.** Plan de travail révisé de l'IOMS adopté par le WG-ORT, couvrant les phases de développement en cours et à venir. Les détails de chaque phase sont indiqués en bas de page. Les phases 4 et 5 sont des références aux modules préliminaires.

| Phase | Priorité | Module/Tâche | Description                                                            | Exigences en matière de données                                                                                                                                                                          | ÉtatDév  | DateDébut          | DateFin           | Fin de phase | Budget            | Remarques                                                                                                                                                                                            |
|-------|----------|--------------|------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|--------------------|-------------------|--------------|-------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1     | 1        | Module       | Noyau/base de données IOMS                                             | n/a                                                                                                                                                                                                      | COMPLET  | 1er juin 2019      | 1er août 2021     | 2            | COM-18            |                                                                                                                                                                                                      |
| 1     | 2        | Module       | Rapport annuel IOMS (Partie II/Section 3, Partie I /Annexe 1)          | S:GEN01, M:GEN01                                                                                                                                                                                         | COMPLET  | 1er juin 2019      | 1er août 2021     | 2            | COM-18            |                                                                                                                                                                                                      |
| 1     | 3        | Tâche        | IOMS en production                                                     |                                                                                                                                                                                                          | COMPLET  | 1er juin 2019      | 1er août 2021     | 2            | COM-18            |                                                                                                                                                                                                      |
| 1     | 1        | Tâche        | Séance 1 de l'atelier de formation (phase 1)                           |                                                                                                                                                                                                          | COMPLET  | 28 avril 2022      | n/a               | 2            | COM-18            | Première séance (4 heures)                                                                                                                                                                           |
| 1     | 1        | Tâche        | Séance 2 de l'atelier de formation (phase 1)                           |                                                                                                                                                                                                          | COMPLET  | 1er septembre 2022 | n/a               | 2            | COM-18            | Deuxième séance (4 heures)                                                                                                                                                                           |
| 1     | 1        | Tâche        | Maintenance (y compris les améliorations et la correction des erreurs) |                                                                                                                                                                                                          | Suite    | 1er juin 2019      | n/a               | n/a          | COM-18            | Tâche de maintenance                                                                                                                                                                                 |
| 2     | 1        | Module       | Système dynamique d'aide (module)                                      | n/a                                                                                                                                                                                                      | COMPLET  | 31 mars 2021       | 31 mars 2022      | 2            | CPC (UE)          |                                                                                                                                                                                                      |
| 2     | 1        | Tâche        | Adaptations à la nouvelle définition des rôles                         | n/a                                                                                                                                                                                                      | COMPLET  | 15 février 2022    | 15 mars 2022      | 2            | COM-19            | Adoptée par le WG-ORT 2022                                                                                                                                                                           |
| 2     | 1        | Module       | Gestionnaire de navires ICCAT                                          | Jusqu'à 21 exigences en matière de données (immatriculation du navire, 11 listes d'autorisations, transporteurs, accords d'affrètement, autorisations de transbordement, activité de l'année précédente) | COMPLET  | 1er mars 2021      | 1er août 2025     | 4            | COM-19 & CPC (UE) | Le développement a été étendu à la phase 3 (10 mois supplémentaires) conjointement avec l'intégration de UN/FLUX. Partiellement couvert par les contributions volontaires de l'UE (2021, 2022, 2023) |
| 2     | 1        | Tâche        | Intégration de UN/FLUX dans le Gestionnaire de navires                 | Toutes les exigences en matière d'enregistrement et d'autorisation des navires (11 listes)                                                                                                               | En cours | 1er avril 2022     | 1er novembre 2026 | 4            | CPC (UE)          | Contribution de l'UE (2021, 2022, 2023) + contribution de l'UE (2025-2026)                                                                                                                           |
| 2     | 2        | Module       | Amélioration du système dynamique d'aide (généralisation)              | n/a                                                                                                                                                                                                      | COMPLET  | 1er avril 2022     | 31 mars 2023      | 3            | CPC (UE)          |                                                                                                                                                                                                      |

## WG-ORT, EN LIGNE 2026

|   |   |        |                                                                         |                                                                          |          |                   |               |     |        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|---|---|--------|-------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|----------|-------------------|---------------|-----|--------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2 | 1 | Tâche  | Séance de formation/atelier sur les navires (1ère session)              | n/a                                                                      | COMPLET  | 29 avril 2024     |               | 4   | COM-19 | Tests préliminaires des utilisateurs de l'IOMS sur le module de navires                                                                                                                                                                                                                                 |
| 2 | 1 | Tâche  | Séance de formation/atelier sur les navires (2e session)                | n/a                                                                      | COMPLET  | 9 octobre 2024    |               | 4   | COM-19 | Tests de continuité des utilisateurs de l'IOMS sur le module de navires                                                                                                                                                                                                                                 |
| 2 | 1 | Tâche  | Maintenance (y compris les améliorations et la correction des erreurs)  | n/a                                                                      | Suite    | 1er juin 2020     | n/a           | n/a | COM-19 | Tâche de maintenance                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 3 | 1 | Module | Gestionnaire de formulaires                                             | Module pour télécharger et gérer tous les formulaires ICCAT (ST, CP, TG) | COMPLET  | 1er juillet 2023  | 1er août 2025 | 4   | COM-21 | Inclut les améliorations proposées pendant les ateliers                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 3 | 1 | Tâche  | Sessions d'atelier pour les Gestionnaires de formulaires (1ère session) | n/a                                                                      | COMPLET  | 4 juillet 2024    | TBD           | 4   | COM-21 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 3 | 1 | Tâche  | Sessions d'atelier pour les gestionnaires de formulaires (2e session)   | n/a                                                                      | COMPLET  | 6 mai 2025        |               | 4   | COM-23 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 3 | 1 | Tâche  | Session de formation/atelier sur les navires (3e session)               | n/a                                                                      | COMPLET  | 30 juin 2025      |               | 4   | COM-23 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 3 | 1 | Tâche  | Maintenance (y compris les améliorations et la correction des erreurs)  | n/a                                                                      | Suite    | 1er juin 2022     | n/a           | n/a | COM-21 | Tâche de maintenance                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 4 | 1 | Module | Gestionnaire de ports                                                   | M:GEN11, M:GEN12, M:BFT20, M:BFT21, M:SWO10                              | En cours | 1er novembre 2024 | 1er août 2026 | 5   | COM-21 | <b>Le développement sera bientôt terminé. Des tests sont nécessaires. Refonte de la base de données. Conception de flux de données et de tableaux de bord. Refonte de la base de données. Conception de flux de données et de tableaux de bord. Créer un nouveau modèle Excel, une nouvelle base de</b> |
| 4 | 1 | Module | Gestionnaire de T1NC (prises nominales de la tâche 1)                   | S:GEN03                                                                  | En cours | 15 janvier 2025   | 1er mai 2027  | 5   | COM-23 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 4 | 1 | Module | Gestionnaire des tableaux d'application (COCT)                          | M:GEN03                                                                  | En cours | 15 janvier 2025   | 1er mai 2027  | 5   | COM-23 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 4 | 2 | Module | Gestionnaire des feuilles de contrôle requins/istiophoridés             | M:SHK05, M:BIL01                                                         | En cours | 1er décembre 2024 | 1er août 2027 | 5   | COM-21 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

|   |   |        |                                                                                  |                           |               |             |     |   |                                                                      |                                                           |
|---|---|--------|----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------|-------------|-----|---|----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
|   |   |        |                                                                                  |                           |               |             |     |   | données, intégrer les données (rapports des deux dernières années ?) |                                                           |
| 4 | 1 | Tâche  | Séance de formation/ atelier pour les Gestionnaires de ports                     | n/a                       | Planifié      | TBD         |     | 5 | COM-25                                                               |                                                           |
| 4 | 1 | Tâche  | Séance de formation sur les difficultés rencontrées dans le cadre de l'IOMS      | n/a                       | Planification | TBD         |     | 5 | COM-25                                                               |                                                           |
| 4 | 2 | Tâche  | Séances de formation/ateliers sur les feuilles de contrôle requins/istiophoridés | n/a                       | Planifié      | TBD         | TBD | 5 | COM-21                                                               | Plus d'un atelier peut être nécessaire                    |
| 4 | 1 | Tâche  | Sessions d'ateliers de formation T1NC/COCT                                       | n/a                       | Planifié      | TBD         | TBD | 5 | COM-23                                                               |                                                           |
| 4 | 1 | Tâche  | Maintenance (y compris les améliorations et la correction des erreurs)           | n/a                       | Planifié      | TBD         | TBD | 5 | COM-23                                                               |                                                           |
| 5 | 1 | Module | Tâche 2 - Prise et effort                                                        | S:GEN04                   | Planifié      | 2 août 2026 | TBD |   | COM-25                                                               | Y compris sceaux et signatures de validation pour les SDP |
| 5 | 2 | Module | Programmes SDP (SWO, BET)                                                        | M:TRO06, M:SWO01          | Planification |             |     |   | COM-25                                                               |                                                           |
| 5 | 3 | Module | Gestionnaire des rapports hebdomadaires et mensuels sur le thon rouge (BFT)      | M:BFT22, M:BFT23, M:TRO14 | Planification |             | TBD |   | COM-25                                                               |                                                           |
| 5 | 1 | Tâche  | Maintenance (y compris les améliorations et la correction des erreurs)           |                           | Planification | TBD         |     |   | COM-25                                                               |                                                           |

Informations complémentaires sur les phases de l'IOMS :

| <b>Phase</b> | <b>Début</b>  | <b>Fin</b>  | <b>Budget (mois)</b> | <b>COM</b> | <b>Année budgétaire</b> | <b>Type de budget</b> |
|--------------|---------------|-------------|----------------------|------------|-------------------------|-----------------------|
| Phase 1      | 1er juin 2019 | 31 mai 2020 | 12                   | Annuel     | 2018                    | Extraordinaire        |
| Phase 2      | 1er juin 2020 | 31 mai 2022 | 24                   | Biennal    | 2019                    | Ordinaire             |
| Phase 3      | 1er juin 2022 | 31 mai 2024 | 24                   | Biennal    | 2021                    | Ordinaire             |
| Phase 4      | 1er juin 2024 | 31 mai 2026 | 24                   | Biennal    | 2023                    | Ordinaire             |
| Phase 5      | 1er juin 2026 | 31 mai 2028 | 24                   | Biennal    | 2025                    | Ordinaire             |

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la réunion
2. Désignation du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des sessions
4. Examen de la réglementation de l'ICCAT ayant des implications sur le mandat du Groupe de travail
5. État d'avancement du Système intégré de gestion en ligne (IOMS)
  - 5.1 Examen de la situation actuelle et des progrès réalisés en 2025
    - 5.1.1 Gestionnaire de formulaires
    - 5.1.2 Gestionnaire de navires (y compris FLUX)
    - 5.1.3 Gestionnaire de ports
    - 5.1.4 Module des prises nominales de la tâche 1/ des tableaux d'application
    - 5.1.5 Feuilles de contrôle pour les requins et les istiophoridés
    - 5.1.6 Améliorations apportées à l'architecture IOMS
  - 5.2 Améliorations potentielles
  - 5.3 Examen des nouvelles exigences en matière de données adoptées par la Commission en 2025
6. Travail intersessions réalisé en 2025
7. Mise à jour sur l'état d'avancement des projets complémentaires de l'IOMS
  - 7.1 Subventions de l'Union européenne liées à l'IOMS (2025-2026)
  - 7.2 Projet GEF-ABNJ II concernant l'IOMS (2024-2027)
8. Activités en vue d'un projet pilote de traduction partielle des rapports annuels
9. Planification des sessions de formation des utilisateurs de l'IOMS de 2026
10. Examen des activités des groupes de travail ad hoc du WG-ORT
  - 10.1 Suppression des redondances
  - 10.2 Glossaire des termes et définitions de l'IOMS
11. Mise à jour et approbation du plan de travail de l'IOMS
12. Travail intersessions nécessaire en 2026
13. Autres questions
14. Adoption du rapport et clôture

**Liste des participants<sup>1</sup>*****PARTIES CONTRACTANTES*****AFRIQUE DU SUD****Mqoqi**, Mandisile

Offshore and High Seas Fisheries Management Department of Forestry, Fisheries and the Environment South Africa,  
7 Martin Hammerschlag Way, Building Foreshore, 8000 Cape Town  
Tel: +27 846 072 921, E-Mail: MMqoqi@dffe.gov.za

**Pheeha**, Saasa <sup>1</sup>

Chief Director, Marine Resource Management (Acting), Department of Agriculture, Forestry and Fisheries, Cape Town

**Sigam**, Sindisa

Deputy Director: Pelagic and High Seas Fisheries Management, Directorate: Offshore and High Seas Fisheries Management, Chief Directorate: Marine Resources Management, Fisheries Branch, Department of Forestry, Fisheries and the Environment, 8001 Cape Town  
Tel: +27 7141 40671, E-Mail: ssigam@dffe.gov.za

**ALGÉRIE****Ouchelli**, Amar \*

Sous-directeur de la Grande Pêche et de la Pêche Spécialisée, ministère de la Pêche et des Productions Halieutiques, route des Quatre Canons, 16000 Alger  
Tel: +213 550 386 938, Fax: +213 234 95597, E-Mail: amarouchelli.dz@gmail.com; amar.ouchelli@mpeche.gov.dz

**Tamourt**, Amira <sup>1</sup>

Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques, 16100 Alger

**ANGOLA****Chilamba**, Victor Capapelo Julio \*

Director of the National Directorate of Fisheries, Ministry of Fisheries and Marine Resources of Angola, Complexo Administrativo, Clássicos do Talatona Rua da Mat 5º Edifício, Luanda  
Tel: +244 926 819 251; +244 933 366 328, E-Mail: victorpescas15@gmail.com

**Códia**, Vieira Ferreira Nzambi

Ministry of Fisheries and Marine Resources, Complexo Administrativo, Clássicos de Talatona, Rua do Mat 5º Edifício, 3 Andar, Luanda  
Tel: +244 933 673 060, E-Mail: vieiracodia@gmail.com; vivasnkodia@gmail.com

**BRÉSIL****Souza Lira**, Alex

Registering, Monitoring and Research Secretariat, Esplanada dos Ministérios, Setor de Autarquias Sul Q. 2, 70043-900 Brasília, DF  
Tel: +55 819 855 15243, E-Mail: alex.lira@mpa.gov.br

**CANADA****Cossette**, Frédéric

Policy Advisor, Fisheries and Oceans Canada, 200 Kent St., Ottawa, Ontario K1A 0E6  
Tel: +1 343 541 6921, E-Mail: frederic.cossette@dfo-mpo.gc.ca

**Hamoui**, Nadia

Junior Policy Analyst, International Fisheries Policy, Fisheries & Oceans Canada, 200 Kent Street, Ottawa K1A0E6  
Tel: +1 613 302 2835, E-Mail: nadia.hamoui@dfo-mpo.gc.ca

**Kerwin**, Jessica

Large Pelagic Resource Manager, Fisheries and Oceans Canada, 200 Kent Street, Ottawa, ON K1A 0E6  
Tel: +1 613 291 7480, E-Mail: jessica.kerwin@dfo-mpo.gc.ca

<sup>1</sup> En raison de la demande de protection des données émise par quelques délégués, les coordonnées complètes ne sont pas mentionnées dans certains cas.

\* Chef de délégation.

**Minch, Taryn**

Fisheries and Oceans Canada, St. Andrews Biological Station, 125 Marine Science Drive, St. Andrews, NB New Brunswick E5B 0E4  
Tel: +1 506 608 0171, E-Mail: taryn.minch@dfo-mpo.gc.ca

**CÔTE D'IVOIRE**

**Djou, Kouadio Julien**

Statisticien de la Direction de Pêches, Chef de Service Etudes, Statistiques et Documentation, Direction des Pêches (DP), Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), 27 rue des Pêcheurs, BP V19, Abidjan 01  
Tel: +225 79 15 96 22, Fax: +225 21 25 67 27, E-Mail: djoujulien225@gmail.com; ko.djou@ressourcesanimales.gouv.ci

**ÉTATS-UNIS**

**Bors, Eleanor**

National Marine Fisheries Service Office of International Affairs, Trade, and Commerce, Office 5151, 1315 East-West Highway 5th Floor, Silver Spring, Maryland 20910  
Tel: +1 240 429 4461; +1 617 571 1376, E-Mail: eleanor.bors@noaa.gov

**Harris, Madison**

Foreign Affairs Specialist, Office of International Affairs, Trade, and Commerce (F/IATC), NOAA, National Marine Fisheries Service, National Oceanic and Atmospheric Administration, U.S. Department of Commerce, 1315 East-West Highway, Silver Spring, Maryland 20910  
Tel: +1 202 480 4592, E-Mail: madison.harris@noaa.gov

**GHANA**

**Ayivi, Sylvia Sefakor Awo**

Deputy Director, Fisheries Scientific Survey Division, Fisheries Commission, P.O. Box GP 630 Accra, Tema  
Tel: +233 2441 76300, Fax: +233 3032 008048, E-Mail: [Sylvia.Ayivi@fishcom.gov.gh](mailto:Sylvia.Ayivi@fishcom.gov.gh)

**Dovlo, Emmanuel Kwame**

Fisheries Scientific Survey Division, Fisheries Commission, P.O. Box GP 630, Accra, Tema  
Tel: +233 243 368 091, E-Mail: emmanuel.dovlo@fishcom.gov.gh

**GUATEMALA**

**Chavarria Valverde, Bernal Alberto**

Asesor en Gestión y Política pesquera Internacional, DIPESCA, Bárcena  
Tel: +506 882 24709, Fax: +506 2232 4651, E-Mail: bchavarria@lsg-cr.com

**RÉP. DE GUINÉE**

**Barry, Alhassane**

Chef section statistiques, Direction Nationale des Pêches Maritimes, Kaporail Conakry  
Tel: +224 623 244 634, E-Mail: alassb13@gmail.com

**Soumah, Mohamed**

Responsable de Système d'Information Halieutique, Chef de Service Informatique du Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB), 814, Rue MA 500, Corniche Sud Madina, Boussoura, BP: 3738 Conakry  
Tel: +224 622 01 70 85, E-Mail: soumahmohamed2009@gmail.com

**JAPON**

**Fukugama, Chika**

Assistant Director, International Affairs Division, Fisheries Agency of Japan, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries, 1-2-1, Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8907  
Tel: +81 3 3502 8460, Fax: +81 3 3504 2649, E-Mail: chika\_fukugama740@maff.go.jp

**Kawano, Masataka**

Technical Official, International Affairs Division, Fisheries Agency of Japan, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries, 1-2-1, Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8907  
Tel: +81 3 3502 8460, Fax: +81 3 3504 2649, E-Mail: masataka\_kawano320@maff.go.jp

**Masunaka, Saki**

Technical Official, International Affairs Division, Fisheries Agency of Japan, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries, 1-2-1, Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8907  
Tel: +81 3 3502 8204, Fax: +81 3 3504 2649, E-Mail: saki\_masunaka380@maff.go.jp

## **MAROC**

**El Fatouani, Zineb**

Cadre à la Direction de Contrôle des Activités de la Pêche Maritime, Secrétariat d'Etat chargé de la Pêche Maritime, 476 Agdal Rabat

Tel: +212 537 688 000, E-Mail: Z.ELFATOUANI@mpm.gov.ma; zineb.elfatouani@hotmail.com

**Haoujar, Bouchra**

Cheffe de Service des Espèces Marines Migratrices et des Espaces Protégés, Secrétariat d'Etat chargé de la Pêche Maritime, Nouveau Quartier Administratif, BP 476, 10150 Haut Agdal, Rabat

Tel: +212 253 768 8115, Fax: +212 537 688 089, E-Mail: haoujar@mpm.gov.ma

## **MAURITANIE**

**Ould Beibou, Ely Ould Sidi**

Institut mauritanien de recherche océanographique et des pêches (IMROP), B14, Cansado BP 22, Nouadhibou

Tel: +222 224 21026, E-Mail: beibou\_es@yahoo.fr

## **MEXIQUE**

**Soler Benítez, Bertha Alicia**<sup>1</sup>

Comisión Nacional de Acuacultura y Pesca (CONAPESCA), 82100 Mazatlán, Sinaloa

## **NAMIBIE**

**Jagger, Charmaine**

Fisheries Biologist: Large Pelagic Section, Pelagic Resources, Research Management, Ministry of Agriculture, Fisheries, Water and Land Reform, National Marine Information and Research Centre (NatMIRC), P.O. Box 912 Swakopmund, 1 Strand Street

Tel: +264 64 410 1000; +264 81 801 0960, E-Mail: Charmaine.Jagger@mfmr.gov.na; chajagger2014@gmail.com

## **NIGERIA**

**Garba, Usman**\*

Ministry of Marine and Blue Economy, Department of Fisheries and Aquaculture, 1 Wilmont Point Road, Off Ahmadu Bello Way, 101241 Victoria Island, Lagos

Tel: +234 802 086 3461; +234 706 819 6006, E-Mail: garbashafa@gmail.com

**Hungevu, Ruth Funmilola**

Data Analyst for Nigeria, Federal Ministry of Marine and Blue Economy, Federal Department of Fisheries & Aquaculture, 1 Wilmot Point, Off Ahmadu Bello, Victoria Island, Lagos, 101241

Tel: +234 803 071 3503, E-Mail: olufunmiomotade@gmail.com

## **PANAMA**

**Vergara, Yarkelia**

Directora encargada de Cooperación y Asuntos Pesqueros, Ministerio de Desarrollo Agropecuario, Autoridad de los Recursos Acuáticos de Panamá, Cooperación Técnica y Asuntos Pesqueros Internacional, Edificio Riviera, Ave. Justo Arosemena, Calle 45 Bella Vista, 0819-02398

Tel: +507 511 6008 (ext. 359), E-Mail: yvergara@arap.gob.pa; hsfs@arap.gob.pa

**Achón, Giselle**

Autoridad de los Recursos Acuáticos de Panamá ARAP, Ciudad de Panamá, Edificio La Riviera, Calle 45 Este y Avenida Cuba, 0801

Tel: +507 511 6000, E-Mail: gachon@arap.gob.pa

**Ellington, Christie**

Autoridad de los Recursos Acuáticos de Panamá - ARAP, Edificio Riviera, Ave. Justo Arosemena, Calle 45 Bella Vista, 07096

Tel: +507 674 90271; +507 511 6019, E-Mail: cellington@arap.gob.pa

**Madrid, Yessica**

Autoridad de los Recursos Acuáticos de Panamá ARAP, Ciudad de Panamá, Edificio La Riviera, Calle 45 Este y Avenida Cuba, 0801

Tel: +507 511 6000, E-Mail: ymadrid@arap.gob.pa

## **ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD**

**Maraj, Aude**

Seacole Building 2 Marsham Street, London SW1P 4DF

Tel: +44 738 522 5291, E-Mail: Aude.Maraj@marinemangement.org.uk

**O'Shaughnessy, Andrea**

Marine Management Organisation (MMO), Lancaster House, Hampshire, Newcastle upon Tyne NE4 7YH  
Tel: +44 208 225 8972, E-Mail: andrea.o'shaughnessy@marinemanagement.org.uk

**Peel, Michael**

Department for Environment, Food and Rural Affairs - Defra, 2 Marsham Street, London SW1P 4DF  
Tel: +44 798 418 9608, E-Mail: michael.peel@defra.gov.uk

**SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES**

**Connell, Shamal**

Fisheries Officer, Fisheries Division, Ministry of Agriculture, Forestry, Fisheries, Rural Transformation, Industry and Labour, Government of St Vincent and the Grenadines, VC0100 Kingstown

**Thomas, Allison**

Fisheries Division Kingstown St Vincent & The Grenadines, VC0100 Kingstown  
Tel: +1 784 456 2738, E-Mail: allithomas294@gmail.com

**SÉNÉGAL**

**Diouf, Ibrahima**

Ingénieur des Pêches, Direction des Pêches Maritimes, Chef de la Division de la pêche industrielle, Sphère ministérielle  
Ousmane Tanor DIENG, Immeuble D, 2e étage, Diamniadio, BP 289 Dakar  
Tel: +221 541 4764, Fax: +221 338 602 465, E-Mail: ivesdiouf@gmail.com

**Gueye, Assane**

Conseiller Technique auprès du Directeur, Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches (DPSP), Cité Fenêtres Mermoz – Dakar – Corniche Ouest, BP: 3656  
Tel: +221 776 342 953; +221 338 602 465, E-Mail: assaneg@hotmail.fr

**Niang, Magatte**

Chef du Bureau des Observateurs de la Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches (DPSP), Fenêtre Mermoz, Corniche Ouest, BP: 3656 Dakar  
Tel: +221 775 854 440, E-Mail: [niangmagatte966@gmail.com](mailto:niangmagatte966@gmail.com)

**Sèye, Mamadou**

Ingénieur des Pêches, Chef de la Division Gestion et Aménagement des Pêcheries, Direction des Pêches Maritimes, Sphère Ministérielle Ousmane Tanor Dieng, Bâtiment D, 2è étage, Diamniadio, BP 289 Dakar  
Tel: +221 77 841 83 94, Fax: +221 821 47 58, E-Mail: mdseye@gmail.com; mdseye1@gmail.com; mdouseye@yahoo.fr

**RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE**

**Gharqan, Ziyad**

Representative of the Director General, Director of International Cooperation, Al Salam ST, Binnish, Idleb  
Tel: +963 968 059 005, E-Mail: ziadgharqan@gmail.com

**TÜRKIYE**

**Erdem, Ercan**

Senior Fisheries Officer, Ministry of Agriculture and Forestry (MoAF), General Directorate of Fisheries and Aquaculture, Üniversiteler Mah. Dumlupınar Bulvarı, No: 161 / 1-0, 06800 Ankara  
Tel: +90 312 258 3162, Fax: +90 312 258 3039, E-Mail: ercan.erdem@tarimorman.gov.tr

**Topçu, Burcu Bilgin**

Senior Fisheries Officer, Ministry of Agriculture and Forestry, General Directorate of Fisheries and Aquaculture, Üniversiteler Mah. Dumlupınar Bulvarı, No: 161 / 1-6, 06800 Lodumlu, Ankara  
Tel: +90 532 207 0632; +90 312 258 3077, Fax: +90 312 258 30 39, E-Mail: burcu.bilgin@tarimorman.gov.tr; bilginburcu@gmail.com

**UNION EUROPÉENNE**

**Howard, Séamus**

European Commission, DG MARE, Rue Joseph II 99, 1000 Brussels, Belgium  
Tel: +32 229 50083; +32 488 258 038, E-Mail: seamus.howard@ec.europa.eu

**Berzins, Maris**

Policy Officer, European Commission, DG MARE Unit C.4, Data Management, J II-99, 00/041, B-1049 Brussels, Belgium  
Tel: +322 299 5524, E-Mail: Maris.BERZINS@ec.europa.eu

**Bintoudi, Eleni**

European Commission Directorate General for Maritime Affairs & Fisheries (DG MARE) European Commission  
Directorate General for Maritime Affairs & Fisheries (DG MARE), J 99-00/33 Rue Joseph II 99 1000, 1049 Brussels,  
Belgium  
Tel: +32 229 94403, E-Mail: eleni.bintoudi@ec.europa.eu

**Khalil, Samira**

European Commission, DG Maritime Affairs and Fisheries, Unit B-1 "International Affairs, Law of the Sea and RFOs",  
Joseph II - 99 3/74, 1049 Brussels, Belgium  
Tel: +32 2 298 03 39; +32 229 11111, E-Mail: samira.khalil@ec.europa.eu

**Pavlou, Georgia**

Statistical Agent, European Commission, DG Maritime Affairs and Fisheries, Unit C.4 - Data Management, J99 00/023,  
B-1049 Brussels, Belgium  
Tel: +32 2 29 84998, Fax: +32 2 29 86121, E-Mail: georgia.pavlou@ec.europa.eu

**Schulz, Oliver**

DG MARE, Rue de la Loi 200 Office J99 00/045, 1049 Brussels, Belgium  
Tel: +32 229 60195, E-Mail: oliver.schulz@ec.europa.eu

**Avignon, Frédérique**

Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture, 1 place Carpeaux, 92800 Île de France, France  
Tel: +33 660 883 604, E-Mail: frederique.avignon@mer.gouv.fr

**Heracleous, Andri**

Fisheries Officer, Department of Fisheries and Marine Research, Cyprus  
E-Mail: aheracleous@dfmr.moa.gov.cy

**Orozco, Lucie**

Chargée de mission affaires thonières, Direction générale de affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture  
(DGAMPA), Bureau des Affaires Européennes et Internationales (BAEI), 92055 La Défense, Île de France, France

**Papadatos, Sotirios**

Fisheries Officer, Department of Fisheries and Marine Research, Cyprus  
E-Mail: spapadatos@dfmr.moa.gov.cy

**VENEZUELA**

**Galicia Tremont, Jeiris Nathaly**

Directora General de Pesca Industrial, Viceministerio de Producción Primaria Pesquera y Acuicola, Ministerio del Poder  
Popular de Pesca y Acuicultura, Av. Lecuna, Torre Este, Parque central, piso 17  
Tel: +58 0414 970 3064, E-Mail: ing.jeirisgalicia@gmail.com; dgpi.minpesca@gmail.com; jgalicia.minpesca@gmail.com

**Vivas Jiménez, María Daniela**

Analista de Asuntos Multilaterales de la Oficina de Integración y Asuntos Internacionales, Ministerio del Poder Popular  
de Pesca y Acuicultura, Parque Central, piso 17, 1040 Caracas  
Tel: 04242808103, E-Mail: minpescaven@gmail.com

***OBSERVATEURS DE PARTIES, ENTITÉS, ENTITÉS DE PÊCHE NON CONTRACTANTES COOPÉRANTES***

**BOLIVIE**

**Cortez Franco, Limbert Ismael**

Jefe de Unidad, Unidad Boliviana de Pesca Marítima (UBPM), calle 20 de Octubre 2502, esq. Pedro Salazar, La Paz  
Tel: +591 6 700 9787, Fax: +591 2 291 4069, E-Mail: limbert.cortez@protonmail.ch; limbert.cortez@mindef.gob.bo;  
licor779704@gmail.com

***OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES***

**CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPÉRATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ÉTATS AFRICAINS  
RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE - COMHAFAT**

**Regragui, Rachid**

Chef de projet, Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les États Africains Riverains de l'Océan  
Atlantique/COMHAFAT, 2, rue Beni Darkoul, Souissi, 10220 Rabat, Morocco  
Tel: +212 674 906 822, E-Mail: regragui.comhafat@gmail.com

**OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

**BIRDLIFE INTERNATIONAL - BI**

**Wade, Helen**

Birdlife International - RSPB, The Lodge, Sandy, Bedfordshire, SG19 2DL, United Kingdom  
Tel: +44 7896 758 995, E-Mail: Helen.Wade@rspb.org.uk

**ECOLOGY ACTION CENTRE - EAC**

**Arnold, Shannon**

Marine Coordinator, Ecology Action Centre, 2705 Fern Lane, Halifax, Nova Scotia B3K 4L3, Canada  
Tel: +1 902 329 4668, E-Mail: sarnold@ecologyaction.ca

**Isnor, Holly**

Ecology Action Centre - EAC, 2705 Fern Lane, Halifax Nova Scotia B3K 4L3, Canada  
Tel: +1 902 580 0600, E-Mail: hollyisnor@ecologyaction.ca

**GLOBAL FISHING WATCH**

**Bartra, Ariadna**

Global Fishing Watch, 2051BB North Holland, Netherlands  
Tel: +31 643 281 665, E-Mail: ariadna.bartra-baron@globalfishingwatch.org

**Blanco, Mariana**

Global Fishing Watch, San José, Costa Rica  
Tel: +506 886 18610, E-Mail: mariana.blanco@globalfishingwatch.org

**Kenton, Maya**

Product Manager, Global Fishing Watch, 3 Carrer de Tagamanent 2,2, 08012 Barcelona, Spain  
Tel: +34 637 430 277, E-Mail: maya.kenton@globalfishingwatch.org

**AUTRES PARTICIPANTS**

**EXPERT EXTERNE**

**Palma, Carlos**

ICCAT Secretariat, C/ Corazón de María, 8 - 6 Planta, 28002 Madrid, Spain  
Tel: + 34 91 416 5600, Fax: +34 91 415 2612, E-Mail: carlos.palma@iccat.int

**PRÉSIDENT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TECHNOLOGIES DE DECLARATION EN LIGNE (WG-ORT)**

**Keller, Bryan**

Foreign Affairs Specialist, Office of International Affairs, Trade and Commerce (F/IATC), NOAA, National Marine Fisheries Service, 1315 East-West Highway, Silver Spring, Maryland 20910, United States  
Tel: +1 202 897 9208; +1 301 427 7725, E-Mail: bryan.keller@noaa.gov

**PRÉSIDENT DU SOUS-COMITÉ DES STATISTIQUES**

**Lino, Pedro Gil**

Research Assistant, Instituto Português do Mar e da Atmosfera - I.P./IPMA, Avenida 5 Outubro s/n, 8700-305 Olhão, Faro, Portugal  
Tel: +351 289 700508, E-Mail: plino@ipma.pt

**PRESIDENT DU COMITÉ D'APPLICATION**

**Campbell, Derek**

Attorney-Advisor International Section, Office of General Counsel - International Law, National Oceanic and Atmospheric Administration, U.S. Department of Commerce, 1401 Constitution Avenue, N.W. HCHB Room 48026, Washington, D.C. 20230, United States  
Tel: +1 202 482 0031, Fax: +1 202 371 0926, E-Mail: derek.campbell@noaa.gov

\*\*\*\*\*

**Secrétariat de l'ICCAT**

C/ Corazón de María 8 – 6e étage, 28002 Madrid – Espagne  
Tel: +34 91 416 56 00; Fax: +34 91 415 26 12; E-mail: info@iccat.int

**Manel**, Camille Jean Pierre  
**Neves dos Santos**, Miguel  
**Bonacasa**, María  
**Mayor**, Carlos  
**Parrilla Moruno**, Alberto Thais  
**De Andrés**, Marisa  
**Acuña**, Jose Antonio  
**Baity**, Dawn  
**Deprez**, Bruno  
**Elorriaga**, Aitor  
**Gallego Sanz**, Juan Luis  
**García**, Jesús  
**Jaiteh**, Ousainou  
**Maestre**, Manuel  
**Martínez Herranz**, Javier  
**Mergarejo Dremov**, Félix  
**Muñoz**, Juan Carlos  
**Pagá**, Alfonso  
**Portel**, Dashiell  
**Samedy**, Valérie  
**Sanz**, José  
**Vieito**, Aldana

**INTERPRÈTES DE L'ICCAT**

**Baena Jiménez**, Eva J.  
**Calmels**, Ellie  
**Gelb Cohen**, Beth  
**Liberas**, Christine  
**Linaae**, Cristina  
**Pinzon**, Aurélie